



# La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

N° 186  
Jan. 2021

ISSN 1295 5108



*Imprimeur taille-douce d'après P. Gandon / A. Bosse*

<https://philapostel.net>

*Illustration de couverture : d'après un dessin de Sophie Beaujard*

P.4

Le 125<sup>e</sup> catalogue  
d'Yvert & Tellier



P.10

Le bibencrophile



P.26

Les nouveautés  
philatéliques





## PHILAPOSTEL, association des philatélistes et collectionneurs du personnel des Groupes La Poste et Orange Partenaire d'Yvert et Tellier

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - ☎ 01 49 70 09 36

Courriel : philapostel.secnat@orange.fr

<https://philapostel.net>

Les associations de PHILAPOSTEL sont affiliées  
à la Fédération française des associations philatéliques

**Président d'honneur :** Gilles LIVCHITZ

**Présidents généraux honoraires :**

Gérard CHAUVEAU, Jean-François LOGETTE et Jean-Marie VALDENNAIRE

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président général :** François MËNESSIEZ

**Premier vice-président :** Bernard LHERBIER

**Vice-présidents :** Christine DARLET et Joël MOISY

**Secrétaire général :** Hervé LUTZ

**Secrétaires généraux adjoints :**

Jean-Louis BARDELLI et Geneviève PEQUIGNOT

**Treasorier général :** Gérard SERRA

**Treasorier général adjoint :** Yves PRAT

**Administrateurs :** Michel BABLOT, André BORNIER,

Jean-Guy DALLO, Serge DIACONO, Alain LE ROI et Thierry MAÎTRE.

### LES SERVICES

#### Abonnements aux revues philatéliques

Nuria GOMEZ  
8 RUE BRILLAT SAVARIN  
75013 PARIS

#### Cartophilie

Michel BABLOT  
142 AV CHARLES DE GAULLE  
33520 BRUGES

#### Échanges philatéliques sur catalogue

Yves PRAT  
30 RUE DU GRAND CHEMIN  
86140 SCORBE CLAIRVAUX

#### Échanges de TP

Yves PRAT  
30 RUE DU GRAND CHEMIN  
86140 SCORBE CLAIRVAUX

#### Échanges de vignettes non postales

Geneviève PEQUIGNOT  
25 GRAND RUE  
68100 MULHOUSE

#### Échanges de plis marcophiles et maximaphiles

Michel CIOLINA  
CHAMPEYMONT  
23400 AURIAT

#### Échanges de plaques de muselets

Thierry MAÎTRE  
37 RUE DES PETITES NOUETTES  
44115 BASSE GOULAINÉ

#### Fourniture de pièces commémoratives de 2 euros

Martial BECKRICH  
70 RUE DE NANCY  
57915 WOUSTVILLER

#### Mancoliste

Sylvain COFFINET  
97 RUE MICHEL GERARD  
35200 RENNES

#### Matériel pour collections

Jean-René PY  
89 RUE DAMREMONT  
75018 PARIS

#### Nouveautés marcophilie

Régis IGOULEN  
30 RUE DE LA MADINE  
54320 MAXEVILLE

#### Nouveautés de TP étrangers, thématiques et spécifiques français

Jean-Michel TURQUAIS  
126 BOULEVARD DE CHARONNE  
75020 PARIS

#### Souscriptions

Richard TOUTAIN  
8 RUE BRILLAT SAVARIN  
75013 PARIS

### LES ACTIVITÉS

#### Archives

André BORNIER  
32 RUE CLAIRE FONTAINE  
54250 CHAMPIGNEULLES

#### Art Posté (Mail Art)

Pascale BRUNEAU  
2 LA LOGE MANIER  
18360 LA CELETTE

#### Assurances

Jean Louis BARDELLI  
60 AVENUE DU TECH  
66700 ARGELES SUR MER

#### Bibliothèque/médiathèque

François CASTELEYN  
5 RUE ARISTIDE MAILLOL  
75015 PARIS

#### Formation

Jean-Claude LABBÉ  
9 RUE DE RENNES  
50240 MONTANEL

#### Gestion des cadres philatéliques

Michel VACHER  
21 RUE DU VIEUX CHENE  
37190 CHEILLE

#### Juvatélie

Jean-Guy DALLO  
23 A ANCI RTE D'ARMENTIERES  
62400 ESSARS

#### PHILAPOSTEL Assistance

Bernard LHERBIER  
25 GRAND RUE  
68100 MULHOUSE

#### PHILAPOSTEL DIRECT

Robert DEROY  
119 AVENUE DE VERDUN  
92320 CHATILLON

#### Site Internet

Christian LIBEAU  
275 RUE ARMENEAULT  
45570 OUZOUER SUR LOIRE

#### Responsable général des expositions

Christine DARLET  
3 HAMEAU DES PINSONS  
44780 MISSILLAC

### LES ASSOCIATIONS PHILAPOSTEL

#### AQUITAINE

(dpt 24-33-40-47-64)  
Michel BABLOT  
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE  
33520 BRUGES

#### AUVERGNE

(dpt 03-15-43-63)  
Michel DUTHEIL  
109 BOULEVARD GAMBETTA  
63400 CHAMALIERES

#### BAS-RHIN

(dpt 67)  
Daniel BASCOU  
49 RUE D'ALSACE  
67380 LINGOLSHEIM

#### BASSE-NORMANDIE

(dpt 14-50-61)  
Fabrice LALLEMAND  
4 RUE DU VAL  
14970 BENOUVILLE

#### BOURGOGNE

(dpt 21-58-71-89)  
Mario RIZZETTO  
24 RUE PIERRE TRAVAUX  
21000 DIJON

#### BRETAGNE

(dpt 22-29-35-56)  
Olivier FAUTIER  
10 RUE BERTRAND D'ARGENTRE  
35740 PACE

#### CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18-28-36-37-41-45)  
Michel VACHER  
21 RUE DU VIEUX CHENE  
37190 CHEILLE

#### CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08-10-51-52)  
Denis COLLAS  
41 RUE JACQUES PREVERT  
51100 REIMS

#### CORSE

(dpt 2A-2B)  
Serge DIACONO  
LA PENTA  
20111 CALCATOGGIO

#### FRANCHE-COMTÉ

(dpt 25-39-70-90)  
Madeleine AUBRY  
13 CHEMIN DU CERISIER  
25000 BESANCON

#### HAUT-RHIN

(dpt 68)  
Geneviève PEQUIGNOT  
25 GRAND RUE  
68100 MULHOUSE

#### HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27-76)  
Philippe BOUILLON  
APPARTEMENT 18  
111 RUE DE LESSARD  
76100 ROUEN

#### HAUTS DE FRANCE

(dpt 02-59-60-62-80)  
Jean-Guy DALLO  
23 A ANCIENNE RTE D ARMENTIERES  
62400 ESSARS

#### ÎLE-DE-FRANCE

(dpt 75-77-78-91-92-93-94-95)  
Joël MOISY  
38 RUE ORDENER  
75018 PARIS

#### LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11-30-34-48-66)  
Michel CARRIÈRE  
11 AVENUE DE FUMEL  
34700 LODEVE

#### LIMOUSIN

(dpt 19-23-87)  
Michel CIOLINA  
CHAMPEYMONT  
23400 AURIAT

#### LOIRE

(dpt 42)  
Bernard KIZIRIAN  
BP 40050  
42002 ST ETIENNE CEDEX 1

#### LORRAINE

(dpt 54-55-57-88)  
Denis BRUNNER  
60 RUE GEORGES CLEMENCEAU  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

#### MIDI-PYRÉNÉES

(dpt 09-12-31-32-46-65-81-82)  
Patrice PETREAU  
9 RUE GEORGES BRASSENS  
31200 TOULOUSE

#### PAYS-DE-LA-LOIRE

(dpt 44-49-53-72-85)  
Christine DARLET  
3 HAMEAU DES PINSONS  
44780 MISSILLAC

#### POITOU-CHARENTES

(dpt 16-17-79-86)  
Alain LE ROI  
16 RUE DES BLEUETS  
86140 LENCLOITRE

#### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

(dpt 04-05-06-13-83-84)  
Alain FERRIER  
LE PROVENCE  
12 BOULEVARD EMILE DESFONS  
84000 AVIGNON

#### RHÔNE-ALPES

(dpt 01-07-26-38-69-73-74)  
Christian CRETEUR  
BP 18207  
69355 LYON CEDEX 08

#### (DOM) MARTINIQUE (dpt 972)

Christian PUIBOUBE  
LES HAUTS DE TERREVILLE  
77 B RUE DE BELVEDERE  
97233 SCHOELCHER

#### PHILAPOSTEL Numismatique

Jean REYBAUD  
BAT F4 DOMAINE DU GRAND SOLEIL  
44 AVENUE VINCENT VAN GOGH  
13012 MARSEILLE

#### PHILAPOSTEL Visualia

Josiane ERRAGNE  
65 RUE FREROT  
94250 GENTILLY

## DU CHANGEMENT ET DE LA FIERTÉ



**L**e 4<sup>e</sup> trimestre 2020 a connu un second confinement, mais PHILAPOSTEL a su de nouveau s'adapter.

Pour la première fois depuis près de 70 ans, l'assemblée générale nationale s'est tenue par téléphone, le 16 octobre. Merci à toutes celles et tous ceux qui y ont participé !

Cette année restera celle où nous avons appris à maîtriser la visioconférence. Le conseil d'administration et la conférence des présidents ont été réunis sous cette forme, chacun participant devant son ordinateur, micro et caméra ouverts. Ce n'est pas aussi sympathique qu'une réunion dans une même pièce, tous ensemble, mais quel plaisir de nous revoir, d'échanger, de travailler à l'avenir de PHILAPOSTEL et au service de ses adhérents !

Même si contrairement au printemps, certains services ont continué, nous avons multiplié les initiatives supplémentaires : tous les adhérents qui le souhaitaient ont pu recevoir au moins un exemplaire de la fameuse Marianne surchargée, mise en vente le 6 novembre et épuisée dès le lendemain (si vous n'en avez pas eu, il nous en reste !) ; notre opération habituelle « Vœux de fin d'année » a lieu avec un envoi depuis l'imprimerie du timbre en Dordogne, et une superbe carte postale créée pour nous par Sophie Beaujard. Nous avons écrit un message d'amitié et de soutien à nos 50 adhérents les plus anciens, tous nonagénaires et l'un plus que centenaire. Nous avons édité notre carte du Père Noël. Et bien d'autres choses !

Et une grande nouveauté, nous avons mis en place une exposition sur Internet : tous les adhérents ont été invités en novembre à fournir une présentation « Coup de Cœur » (un document, quelques explications). Ces productions sont depuis le 15 décembre visibles notre site : votre vote est attendu pour désigner vos préférences, 20 votants tirés au sort recevront un cadeau à l'issue du vote.

Sur les seuls mois d'octobre et novembre, ce sont 70 nouveaux amis qui sont devenus adhérents de PHILAPOSTEL : je les en remercie et les salue avec sympathie et fraternité. Merci à vous qui, dans le cadre de notre opération « un adhérent par jour » avez fait venir un nouveau membre dans notre association.

Malgré la situation, PHILAPOSTEL reste donc très active, et n'a pas l'intention de ralentir son action novatrice. À toutes et tous, excellente année 2021 et, plus que jamais, une bonne santé ! ■

**François MENNESSIEZ**  
Président général

## Sommaire

**Éditorial**  
Page 3

**Le 125<sup>e</sup> catalogue**  
**Yvert & Tellier**  
Page 4

**Charte éthique de**  
**PHILAPOSTEL**  
Page 7

**Le bibencrophile**  
Page 10

**Les infos La Poste**  
Page 14

**Mémoire de postier**  
Page 16

**Infos PHILAPOSTEL**  
Page 18

**Affaire conclue**  
Page 22

**Les cartes postales**  
**de La Poste**  
Page 25

**Nouveautés**  
**philatéliques**  
Page 26

**Petites annonces**  
Page 27

**La Gazette, revue trimestrielle de PHILAPOSTEL**

**8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS**  
Tél : 01 49 70 09 36 - Fax : 01 53 21 08 65

**La Gazette est financée grâce aux fonds de la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste.**

Fondateur : Jean-François GLEIZES

Ancien rédacteur en chef : Robert DEROY

Directeur de la publication : François MENNESSIEZ

Rédacteur en chef : Bernard LHERBIER. Adjoint : Jean-Pascal COGEZ

Rédaction graphique : Roland CLOCHARD

Comité de rédaction : Laurent ALBARET, Roland CLOCHARD, Jean-Pascal COGEZ, Robert DEROY, Alain ISRAËL, Bernard LHERBIER, Christian LIBEAU et Pierre LONDEIX

Relecture : Michel BABLOT, Jean-Claude BERTRAND, Gérard CHAUVEAU, Sylvain COFFINET, Jean-Pascal COGEZ, Robert DEROY et Hervé LUTZ

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Laurent ALBARET, Michel BABLOT, Alain ISRAËL, Hervé LUTZ, François MENNESSIEZ et Manuel RIERA.

Impression : RANK INDUSTRIE - 20 RUE CARNOT - 95690 NESLES LA VALLEE

Gestion des envois : Gérard SERRA et Richard TOUTAIN

Dépôt légal : à parution

**Toute reproduction des articles de ce numéro, même partielle, est subordonnée à l'autorisation du directeur de la publication et des auteurs, quel que soit le mode de reproduction.**





## LE MILLÉSIME 2021 FÊTE LE 125<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CATALOGUE YVERT & TELLIER !

*En septembre 2020, Yvert & Tellier a édité son catalogue de cotation des timbres-poste de France. Une édition particulière dans l'histoire de la maison d'édition amiénoise qui fêtait les 125 ans de l'ouvrage en question. Retour sur l'histoire d'une saga familiale et d'un catalogue hors du commun.*

La « maison Yvert & Tellier » n'est plus à présenter au philatéliste français, voire européen et au-delà, la renommée étant établie sur le nom, pour ne pas dire la marque, depuis plus d'un siècle. Mais dans cette maison familiale connue et reconnue, un homme a marqué l'édition : Louis Yvert, considéré comme le créateur historique des « éditions Yvert & Tellier ». Si son grand-père Eugène Yvert (1794-1878) est à l'origine de l'imprimerie, créée en 1831, et si son père Henry (1834-1885) est l'homme de la modernité et du progrès, Louis (1866-1950) est historiquement celui qui va donner ses lettres de noblesse à la marque Yvert & Tellier.

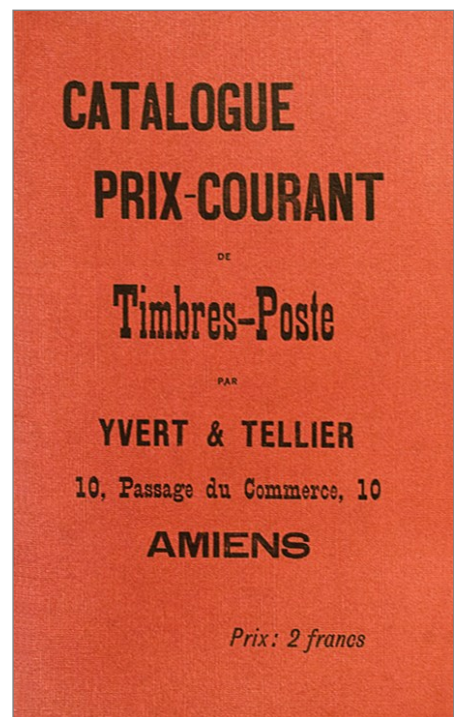


Maquette finale du timbre-poste émis en 2010 en hommage à Louis Yvert. Elle s'inspire d'une photographie connue de Louis Yvert dans son bureau à Amiens © coll. Musée de La Poste, Paris, DR.

En 1889, après une éducation bourgeoise, deux baccalauréats en poche et une licence en droit à Paris, Louis se prépare à prendre la direction de l'entreprise familiale. Parallèlement, il s'intéresse à la « timbrologie », un loisir et une collection qui passionnent, par le biais de l'associé historique Théodule Tellier. En 1895, Louis reprend *L'Écho de la Timbrologie*, une revue philatélique fondée à Douai par Edmond Frémy et imprimée chez Yvert & Tellier. Le succès de *L'Écho* et sa proximité avec Théodule Tellier le poussent à se lancer dans le négoce des timbres-poste. Avec un coup d'avance et des idées pionnières pour l'époque, Louis Yvert élabore de nouveaux produits : un catalogue de cotation des timbres-poste du monde entier, et un album de classement pour les conserver. Le premier propose au collectionneur une description, une cote et une numérotation pour chaque timbre. Le second permet un rangement ordonné des timbres. Il reproduit les visuels dans des cases et reprend la numérotation... du catalogue Yvert & Tellier ! La boucle est bouclée : les deux outils indispensables du collectionneur pour satisfaire sa passion voient ainsi le jour en 1896.

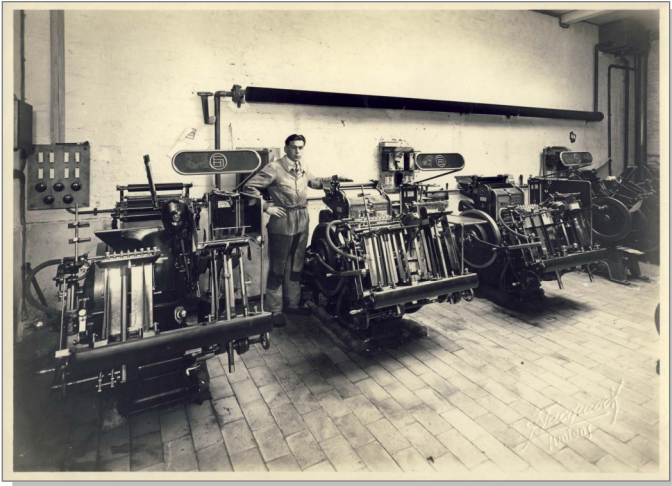
Le premier « catalogue - prix courant » (millésime 1897) revendique une description de chaque timbre-poste, dans ses coloris, ses détails, voire ses erreurs, une cote et une numérotation des timbres-poste émis par la France, mais aussi par tous les États du monde. Édité à 8.000 exemplaires, il reproduit ainsi 3.000 timbres, répertorie 5.000 timbres-poste cotés en neuf et en oblitéré, propose 10.000 cotes et compte 576 pages. Le succès est immédiat.

L'année suivante, le catalogue compte 928 pages et répertorie les nouvelles émissions philatéliques, tout en proposant les cotes de 18.800 timbres, de l'Abyssinie au Zouloulouland. En 1900, dans un partenariat sur du long terme, le négociant de timbres-poste Théodore Champion est chargé par Yvert & Tellier de fixer les cotes du catalogue. Une collaboration qui consolide l'édition amiénoise : le catalogue augmente en tirage et en pages, les nouvelles émissions s'ajoutent aux anciennes. Après la Grande Guerre, Yvert & Tellier propose en 1925 la première édition de son catalogue en anglais. « Destinée à créer un lien nouveau entre les philatélistes de langue anglaise et ceux des pays où le Français est parlé ou compris », cette innovation, mal reçue outre-manche, ne sera pas renouvelée. Avec la crise économique de 1929, c'est un coup d'arrêt inattendu : les cotes sont à la baisse, des pertes de diffusion sont enregistrées



Couverture du premier catalogue Yvert & Tellier édité en 1896 © archives Yvert & Tellier, DR.





Photographie d'un ouvrier imprimeur à Amiens, sans date © archives Yvert & Tellier, DR.



Enveloppe et courrier de l'« Imprimerie Yvert & Tellier » du 22 juillet 1919 avec le premier logo stylisé de l'Imprimerie Yvert & Tellier en-tête. L'éditeur annonce à un de ses correspondants que « nous ne possédons plus un seul exemplaire de notre catalogue 1919 » © coll. Laurent Albaret, DR.

et ce jusqu'à la fin des années trente. Mais Yvert & Tellier survit. En 1936, le catalogue compte 1.232 pages pour 80.000 timbres et 13.000 illustrations.

Le second conflit mondial ne laisse pas de répit à l'édition, bien que la campagne de France impacte peu Yvert & Tellier : les bombardements de mai 1940 sur Amiens bouleversent en effet la vie des habitants, mais épargnent la cathédrale... et l'imprimerie Yvert ! L'armistice et l'Occupation relancent l'activité, car le Français collectionne en temps de guerre. La pénurie de papier pénalise néanmoins Yvert & Tellier : les tirages sont moins importants, alors que la demande est réelle. En 1944, la 48<sup>e</sup> édition se redresse, véritable pavé de 1.599 pages. En 1945, avec un catalogue dont la couverture reprend les couleurs tricolores (un soutien affirmé à la République), l'édition compte 1.629 pages. En 1946, on atteint les 1.710 pages. En 1949, Yvert & Tellier, désormais sous la direction de Jean Gervais, dissocie pour la première fois dans son édition les timbres-poste de France et colonies des timbres du monde entier.

L'après-guerre installe définitivement le catalogue Yvert & Tellier dans le paysage de l'édition philatélique française et mondiale. Les chiffres ne trompent pas. En 1950, le catalogue est imprimé à 98.680 exemplaires. En 1953, trois tomes sont édités : France et colonies, Europe et reste du monde (Afrique, Amérique, Asie et Océanie). Près de 120.000 exemplaires sont vendus cette année-là. En 1961, le tirage cumulé des trois tomes totalise 186.634 exemplaires, puis dépasse les 200.000 exemplaires en 1963, pour atteindre 255.117 exemplaires en 1965 ! Les années suivantes confortent cette progression exponentielle. En 1979, la multiplication des émissions

philatéliques provoque l'édition de quatre volumes, soit 346.000 exemplaires. En 1981, cinq tomes deviennent désormais nécessaires, puis six tomes l'année suivante, le total des tirages atteignant les 446.000 exemplaires en 1982. Sur la présentation, le catalogue évolue et passe intégralement en couleur en 1984. C'est à la fin de la décennie 1980 que le catalogue Yvert & Tellier devient sans contestation le numéro un mondial, devant l'Anglais Stanley-Gibbons,



La couverture de l'édition du catalogue millésimé 2021. Une couverture rigide réalisée par l'artiste Thierry Mordant pour 1.472 pages en couleur. Une des nouveautés en 2021 : l'intégration de près de 2.000 variétés © Yvert & Tellier, DR.

# LE 125<sup>E</sup> CATALOGUE YVERT ET TELLIER

l'Américain Scott et l'Allemand Michel. En 1996, lors du centenaire d'Yvert & Tellier, le premier tome France et Monaco représente 95% des parts de marché des catalogues philatéliques : son impression est alors de 200.000 exemplaires. Un succès dû à la volonté d'un homme, Louis Yvert : en 2010, un hommage philatélique lui est rendu avec l'émission d'un bloc-feuillet par La Poste, pour fêter le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Bourse aux timbres de Paris.

La dernière décennie ne dément pas le succès de l'édition philatélique Yvert & Tellier : ce sont désormais 22 catalogues de cotation et spécialisés (18.580 pages) qui sont édités par le Groupe, catalogues qui référencent un million de timbres-poste et un millier de nouvelles émissions par mois. L'Europe compte désormais cinq catalogues, l'Amérique quatre, tout comme l'Asie, et l'Océanie



Lors de la soirée Yvert & Tellier à Amiens en septembre dernier, Benoît Gervais et Thierry Mordant, l'artiste créateur de la couverture du catalogue Yvert & Tellier millésimé 2021 © photos Benjamin Tesseidre pour Yvert & Tellier, DR.

est rassemblée dans un seul volume. Chaque année, les quelque 16.000 à 18.000 timbres émis chaque année dans le monde enrichissent les pages des catalogues Yvert & Tellier. Aux côtés de ces catalogues classiques, s'ajoutent désormais les volumes annuels « Timbres de l'année » et les catalogues spécialisés comme les « Classiques du monde ».

Du petit catalogue de 1896 de moins de 300 grammes à l'édition conséquente de 1.472 pages du millésime 2021, une constante a motivé la dynastie Yvert & Tellier : nourrir une passion et servir le collectionneur, en tenant compte des évolutions du marché philatélique et de la société française. Un pari réussi sur plus d'un siècle, qui a encore de beaux jours devant lui, malgré les aléas du temps et de la collection... ■

**Laurent ALBARET**



PHILAPOSTEL s'est doté cette année d'une charte éthique. Dans le cadre de leurs relations avec la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste, les associations qui perçoivent des fonds sociaux de La Poste se doivent de respecter la charte déontologique de celle-ci. Il nous a semblé important de rappeler dans un texte les valeurs de notre association (bénévolat, écoute, bienveillance, service d'autrui, etc.), ainsi que les droits et devoirs de l'adhérent, même si cela figurait déjà en partie dans nos textes fondateurs (statuts, règlement intérieur). Cette charte, adoptée par le Conseil d'Administration du 17 octobre 2020, s'inscrit en outre dans la démarche « RGPD » de protection de la vie privée face à l'informatique. Vous pouvez nous faire part de vos commentaires sur ce texte à l'adresse « [philapostel.secnat@orange.fr](mailto:philapostel.secnat@orange.fr) ». (document détachable pages suivantes). **François MENNESSIEZ**





# CHARTRE ÉTHIQUE DE PHILAPOSTEL



## PRÉAMBULE.

PHILAPOSTEL est une fédération d'associations régie par des statuts, adoptés en assemblée générale, complétés par un règlement intérieur, qui rappellent les fondements bénévoles et les grands principes de son activité.

Ses relations avec La Poste sont régies par une convention annuelle, qui lui prescrit, ainsi qu'aux associations qui composent PHILAPOSTEL, certaines obligations basées sur la gestion des risques, l'éthique et la déontologie. Une convention annuelle formalise le lien entre la Fédération nationale PHILAPOSTEL et ses associations.

Le monde dans lequel évolue PHILAPOSTEL exige le respect des valeurs éthiques associatives. Ce texte, adopté par le Conseil d'administration national, a pour but de rappeler les grands principes de gouvernance régissant PHILAPOSTEL et ses associations, et l'ensemble des droits et devoirs attachés à la qualité d'adhérent (physique ou moral).

N.B. Le mot « PHILAPOSTEL » ci-dessous désigne à la fois la fédération nationale et les associations qui la composent.

## RAISON D'ÊTRE.

PHILAPOSTEL a pour but de servir les intérêts de ses adhérents et de leur offrir une gamme de services soit absents dans le marché de la collection, soit à des conditions intéressantes, notamment du fait de l'activité bénévole de ses responsables et du regroupement des bénéficiaires.

## APPARTENANCE.

PHILAPOSTEL a l'obligation de respecter les textes en vigueur dans le monde associatif, et de se soumettre à toutes les obligations collectives de toute nature ayant base légale (neutralités politique, religieuse et syndicale ; obligations fiscales, de sécurité et de prévention des risques ; environnement légal et réglementaire ; etc.). Elle a également le devoir de privilégier l'intérêt collectif des adhérents sur leurs intérêts particuliers.

## BÉNÉVOLAT.

À tous les niveaux, PHILAPOSTEL est gérée par des bénévoles, qui n'ont droit à aucune rétribution pour les fonctions assurées. Ils peuvent uniquement prétendre à des remboursements de frais, sur production des justificatifs de ces dépenses engagées pour le service de l'association. Les règles de remboursement de ces frais sont établies par chaque structure (fédération et associations) et portées à la connaissance de tous ceux pouvant y prétendre.

PHILAPOSTEL a le devoir de reconnaître et valoriser l'engagement de ces bénévoles, par tout moyen à sa convenance hormis un caractère financier. PHILAPOSTEL doit également assurer la protection de ses bénévoles sur tous les risques qu'ils encourent dans la cadre de leurs activités à son service (risques financiers, matériels, juridiques, etc.).

L'association peut disposer d'employés, qui sont alors déclarés et rémunérés dans les conditions de droit commun et réalisent pour elle les activités qui leur ont été demandées par la direction de PHILAPOSTEL.

## GESTION DES SERVICES ET ACTIVITÉS ET GESTION GÉNÉRALE DE PHILAPOSTEL.

Dans toutes leurs actions au service de PHILAPOSTEL, ses bénévoles ne peuvent avoir pour seul but que le service désintéressé des adhérents et la pérennité de PHILAPOSTEL. PHILAPOSTEL a le devoir de protéger ses bénévoles des risques de conflit d'intérêt ou tout autre risque pouvant mettre en cause leur honorabilité ou leur intégrité morale.



## **GESTION FINANCIÈRE.**

Comme toute association, PHILAPOSTEL a l'obligation d'assurer ses dépenses et ses recettes avec le souci d'une saine gestion, afin d'une part d'équilibrer ses comptes de façon rigoureuse chaque année, et d'autre part de faire bénéficier ses adhérents de tous les avantages résultant de cette saine gestion (à travers les prix pratiqués et le montant de la cotisation). Les dépenses majeures et les orientations stratégiques de l'association doivent être décidées au sein de l'organe collectif de direction de l'association, émanation de l'ensemble des adhérents. Cet organe a également le devoir de contrôler les actions engagées par l'association, et l'obligation d'en rendre compte lors d'une assemblée générale annuelle, à laquelle chaque adhérent peut participer (dans le cadre des règles d'organisation de cette assemblée). Le patrimoine de l'association doit être entretenu avec rigueur et ne peut être utilisé qu'au service de l'intérêt de l'association.

## **ADAPTABILITÉ.**

L'association a le devoir de s'adapter à son environnement, afin de pouvoir garantir son existence présente et son avenir. Elle a le devoir d'anticiper sur les prestations proposées à ses adhérents afin que ceux-ci bénéficient de la meilleure performance possible (qualité, quantité, prix si gratuité impossible).

## **RELATIONS HUMAINES.**

Dans toutes les actions au sein de l'association, qu'elles soient ascendantes, descendantes ou collatérales, doivent être privilégiés la bienveillance, la convivialité, la sincérité, la solidarité, l'amitié, et le respect entre les adhérents.

## **COMPÉTENCES.**

L'association s'engage à former ses bénévoles à leur activité au service de tous, et à les accompagner par tout moyen à sa convenance, afin que les adhérents aient affaire à des spécialistes dans leur domaine.

## **OUVERTURE.**

Chaque adhérent a toute liberté pour s'exprimer au sein de l'association (sous réserve de non-atteinte aux droits individuels et collectifs de chacun et de respect des principes énoncés infra) et lui faire bénéficier de sa compétence.

## **DEVOIRS DES ADHÉRENTS.**

Chaque adhérent a le devoir de respecter les règles de vie collective de l'association et les droits individuels des autres adhérents, liés ou non au fonctionnement de l'association.

## **IMAGE ET DÉFENSE DE L'ASSOCIATION.**

Toute personne agissant au nom de PHILAPOSTEL contribue, à son niveau, au renom et à la défense de l'image de PHILAPOSTEL, et doit donc le faire dans le respect des valeurs rappelées dans ce texte. Lorsque deux intérêts liés à PHILAPOSTEL entrent en conflit, un arrangement amiable doit être recherché ; s'il n'est pas trouvé, il appartient à l'organe collectif de direction de l'association d'adopter la solution la plus en adéquation avec les principes de cette charte déontologique.

## **RESPECT DE LA VIE PRIVÉE.**

L'association a le devoir de respecter la vie privée de ses adhérents et ne peut communiquer sur leurs données qu'avec leur assentiment dûment exprimé. En particulier, elle a le devoir de gérer les aspects numériques de sa relation avec les adhérents dans le strict respect des textes et normes en vigueur. Un membre de l'organe collectif de direction de l'association est chargé de l'application du dossier dit « RGPD ».

# LE LIVRE DES TIMBRES 2020

Replongez dans une année de timbres mise en scène dans un livre passionnant



106,00 €

Le Livre des timbres 2020  
avec 100,11 €  
de timbres-poste inclus  
Réf. 21 20 699



1 livre de 152 pages avec l'ensemble  
des timbres et blocs de l'année  
(sauf les timbres de service)

1 étui cartonné de protection

VOTRE  
CADEAU

Une carte sur papier velin  
reproduisant la peinture de  
Marie-Guillemine Benoist:  
« Portrait présumé  
de Madeleine »  
offerte quelle que soit  
la version choisie



REPRODUCTION PRÉSENTÉE PAR POSTALTIMBRE  
Mars-Décembre 2020, 100% recyclé sur papier, 21 x 4,65 cm  
Paris, France, La Poste



25,00 €  
Le Livre  
des timbres 2020  
sans timbres-poste  
Réf. 21 20 697



106,00 €

The Postage stamps  
of France - Yearbook 2020  
including 100,11 €  
face value  
Réf. 21 20 698

Retrouvez ou découvrez les éditions antérieures  
dans la limite des stocks disponibles

Carré d'Encre

13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris  
Tel : + 33 (0)1 86 21 02 29  
contact.lecarradencre@laposte.fr

Service Relation Clients

Tel : +33 (0)5 53 03 19 26  
sav.-phila.philaposte@laposte.fr



LA POSTE



## LE BIBENCROPHILE

*Le bibencrophile collectionne à la fois les protège-cahiers  
et les couvertures de cahiers.*

*Souvent les gens confondent l'un et l'autre.*

*Le protège-cahier, comme son nom l'indique, protège le cahier et a deux rabats.*

*La couverture de cahier, quant à elle, recouvre le cahier.*

### Un peu d'histoire

On ne peut pas parler de protège-cahiers et de couvertures de cahiers, sans parler de Jules Ferry (1). Il est né le 5 avril 1832 à Saint-Dié dans les Vosges et mort le 17 mars 1893 à Paris sans laisser de descendance. La cause de sa mort à l'âge de 60 ans est une crise cardiaque. Rescapé de deux attentats perpétrés contre lui, l'un en 1883 et l'autre en 1885, le second lui avait laissé une balle dans la poitrine qui l'a handicapé jusqu'à la fin de sa vie. Ses obsèques nationales ont lieu le 22 mars 1893 dans la cour d'honneur du palais du Luxembourg, avant qu'un immense cortège ne conduise sa dépouille jusqu'à la gare de l'Est. Un train spécial l'emmène alors dans les Vosges, où il sera inhumé dans le caveau familial de Saint-Dié



1 Jules Ferry (1832-1893).



2 Monument à Jules Ferry, Rue Stanislas à Saint-Dié-des-Vosges.

(2), selon son testament, « en face de cette ligne bleue des Vosges d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plaine touchante des vaincus ». Homme politique français, avocat de formation, défenseur des républicains, il devient célèbre pour ses pamphlets humoristiques anti-haussmanniens. Élu député républicain de Paris, il entre au gouverne-

ment provisoire de 1870, après la chute de l'Empire et devient pendant quelques mois maire de Paris. Il quitte la capitale au moment de l'insurrection de la Commune de Paris. Il est député des Vosges de 1871 à 1889 et conseiller général de la ville vosgienne de Le Thillot. Pour le protéger des autorités prussiennes encore présentes, Adolphe Thiers le nomme ambassadeur à Athènes. Plusieurs fois ministre de l'Instruction publique et

des Beaux-arts entre 1879 et 1883, il est l'auteur des lois restaurant l'enseignement obligatoire et gratuite. Ainsi vu comme le promoteur de « l'école publique laïque, gratuite et obligatoire », il est considéré, plusieurs décennies après sa mort, comme un des pères fondateurs de l'identité républicaine. Il est président du Conseil des ministres de 1880 à 1881 et de 1883 à 1885. Montrant un fort engagement pour l'expansion coloniale française, en particulier dans la péninsule indochinoise, il doit quitter la tête du gouvernement en raison de l'affaire du Tonkin (guerre franco-chinoise). Il meurt trois semaines après avoir été élu président du Sénat.

### Les trois dates importantes

#### Le 28 avril 1848 : apparition de l'école maternelle

Le terme d'école maternelle est employé pour la première fois et remplace ce que l'on appelait des « salles d'asile ». Depuis 1830, ces dernières avaient pour fonction d'accueillir les jeunes enfants du peuple, qui restaient dans la rue pendant que leurs parents travaillaient. En plus de l'enseignement dispensé, elles portaient ainsi assistance à ces enfants, dont l'âge était compris entre 2 et 6 ans. La pédagogue sarthoise Marie Pape-Carpentier jouera un rôle important dans la modification du fonctionnement de ces établissements, notamment sur le plan des méthodes employées, relativement dures. Il faudra toutefois attendre les lois de Jules Ferry, en 1881, pour que les écoles maternelles soient véritablement instituées.

#### Le 21 décembre 1880 : création de lycées pour filles

Le député de gauche et proche de Jules Ferry, Camille Sée, fait de l'enseignement supérieur des jeunes filles une affaire d'État en créant des institutions publiques. Il décrète : « les filles sont aussi aptes que les garçons à recevoir l'éducation secondaire ». Grâce à la loi Sée, l'enseignement des filles est également dispensé par l'enseignement public secondaire et non plus par les seules écoles privées ou religieuses. L'enseignement de la



religion disparaît au profit de la morale. Il faudra toutefois attendre 1925 pour que les programmes enseignés aux filles soient les mêmes que ceux destinés aux garçons. L'adoption de la loi Sée provoque un débat houleux à la Chambre et au Sénat, notamment auprès de l'Église qui s'oppose à ce que l'on forme des « femmes libres penseurs ».

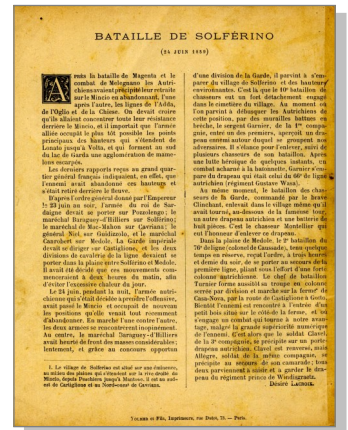
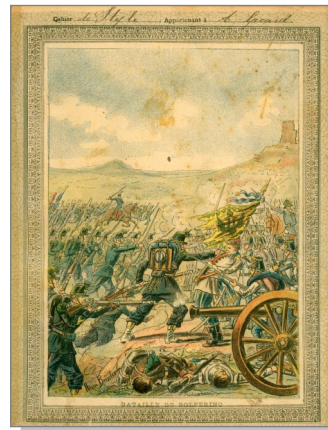
## Le 16 juin 1881 : l'école est désormais gratuite

Alors ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry fait voter une loi qui établit la gratuité de l'école. Depuis 1879, l'homme politique promulgue une série de textes afin de promouvoir l'école publique et d'affaiblir le poids de l'Église dans l'éducation des jeunes Français. Dans ce contexte, une nouvelle loi paraît encore le 28 mars 1882, rendant l'enseignement obligatoire pour les enfants de 3 à 6 ans et définitivement laïc. L'Instruction civique remplacera dorénavant l'Instruction religieuse et même les instituteurs devront être laïcisés au sein des écoles spécialisées. C'est ainsi que seront posées les bases de l'enseignement public en France.

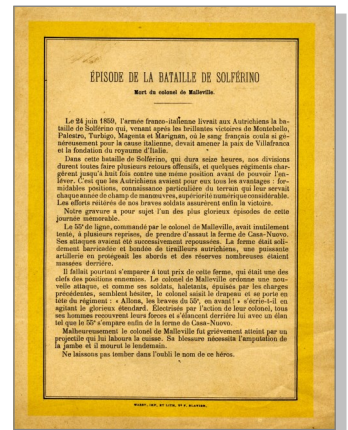
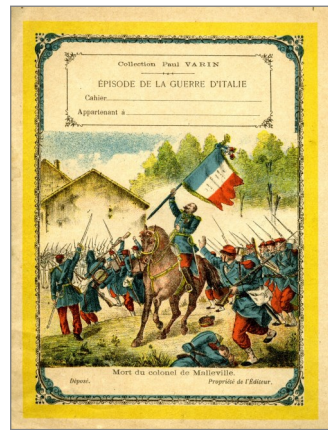
## Les couvertures de cahier

L'apparition des premières couvertures de cahiers a lieu vers 1850. Elles sont la plupart du temps lancées par l'Instruction publique avant d'être ensuite réalisées par des imprimeurs privés. Elles sont difficiles à dater, sauf quand l'élève a inscrit son année scolaire dessus, ce qui n'est pas rare. C'est Jules Ferry, père fondateur de l'école publique, qui entre 1880 et 1885 lance la production de millions de cahiers d'écoliers, qui sont à l'époque de petites œuvres d'art et des mini-encyclopédies dessinées par des illustrateurs de renom tels que Benjamin Rabier, Maurice Orange, JOB (Jacques Onfray de Breville), Henri Bressler... ayant tous fait les Beaux-arts, sous la houlette des plus grands éditeurs tels que Éditions Garnier frères et Lebrun, Moulignié et Charaire, Maison Didior, Les Éditions Parisiennes, Tolmer et Fils... Les couvertures de ces cahiers, recto et verso en couleur, se déclinent alors en différentes séries, consacrées à l'histoire (3 & 4), aux personnages célèbres (5), à la géographie ou encore aux sciences.

Les dernières datent des années 1960-70. Elles sont devenues publicitaires après la Première Guerre mondiale, lorsque les publicités suppléent progressivement le savoir et la découverte sur les couvertures, bientôt remplacées par des protège-cahiers (6).



3 Recto verso de la couverture du cahier avec un texte historique sur la bataille de Solferino.



4 Recto verso de la couverture du cahier avec un texte historique sur la bataille de Solferino.



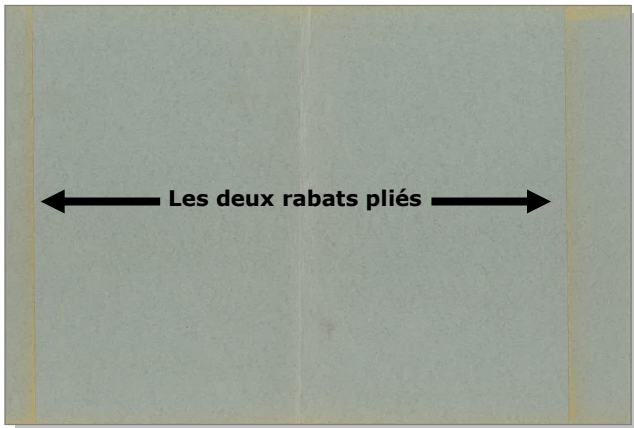
5 Couverture du cahier.

6 Protège-cahier publicitaire.

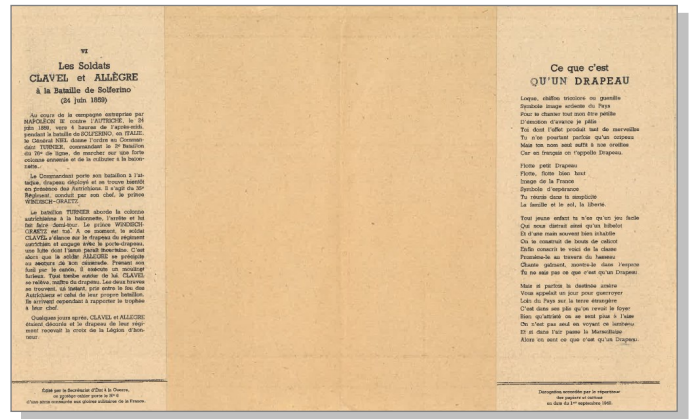
## Le protège-cahier

Dans la rubrique « description des machines et procédés d'impression », des brevets d'invention ont été déposés par Monsieur Lassagette pour un protège-cahier dit bibencrophile (addition en date du 6 juillet 1893, dans « Description des machines et procédés » office national de la propriété industrielle, Ministère du Commerce, Paris 1896). Le protège-cahier est une couverture souple et amovible, munie de rabats, utilisée pour protéger le cahier (7 à 10).





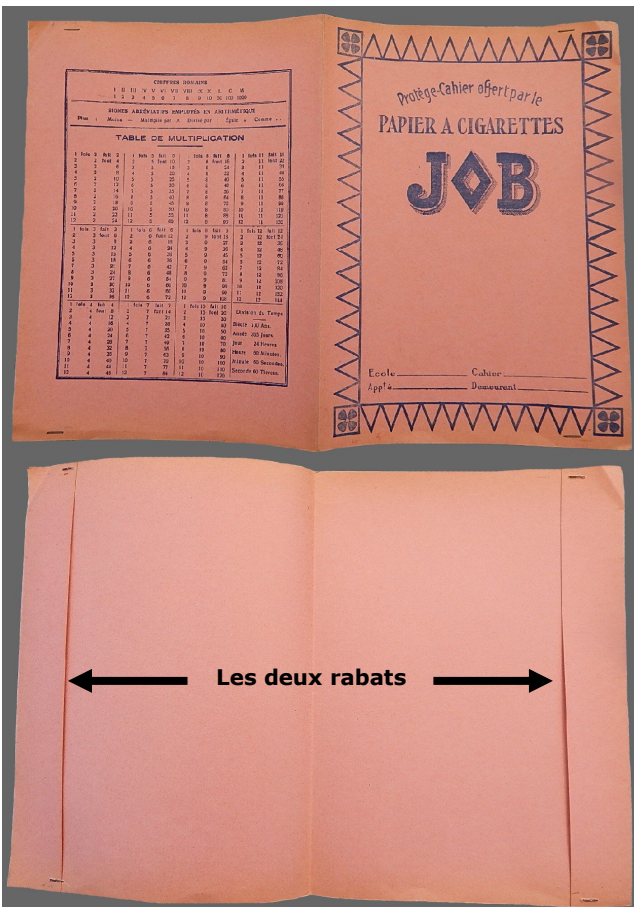
7 Verso du protège-cahier avec deux petits rabats pliés sans publicité.



10 Verso du protège-cahier avec deux grands rabats.

C'est un nom composé de protège et cahier, nom commun, masculin au singulier : protège-cahier et au pluriel : protège-cahiers.

On y retrouve aussi les illustrateurs de renom comme pour ceux des couvertures de cahier. Jusque dans les années 1960, les écoliers de France appréciaient ces protections en papier légèrement cartonnées et très colorées que l'on mettait autour des cahiers pour les protéger d'où le nom de protège-cahier (11).



8 Verso du protège-cahier avec deux petits rabats pliés et agrafés.



11 Protège-cahiers publicitaires offerts par les marques aux enfants.

Pour les cahiers, on avait la possibilité d'utiliser des protège-cahiers généralement offerts par de grandes marques qui avaient bien compris tout l'avantage qu'elles pouvaient retirer de tels supports publicitaires offerts aux enfants.

Par ailleurs, dès le jour de la rentrée des classes, chaque élève assis sur son pupitre recevait des mains du maître, une ardoise, ses livres et ses cahiers (12) qu'il devait recouvrir sitôt rentré à la maison, en suivant les consignes qui pouvaient être écrites sur le tableau noir, outil pédagogique incontournable qui trônait dans chaque classe des écoles de la République.

Pour les livres, on utilisait généralement un papier d'emballage brun qui avait pour inconvénient de



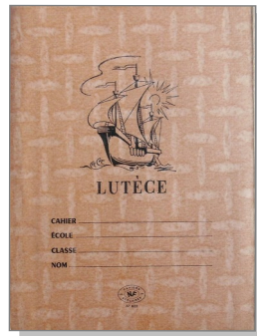
9 Recto du protège-cahier avec deux grands rabats.



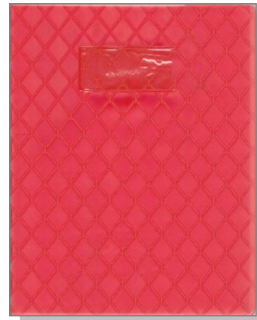
faire disparaître complètement la jolie couverture illustrée du livre ou du cahier. Plus tard, l'emballage en plastique est apparu (13).

## Comment les collectionner

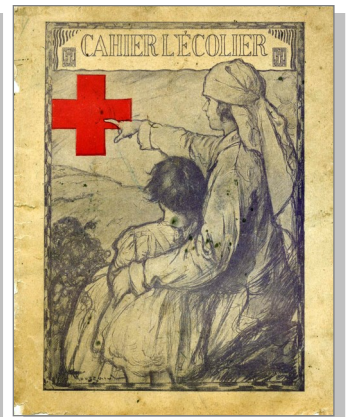
Comme pour toute collection, on peut classer soit d'une manière globale, soit par série ou par thème. Le mode de classement varie selon les collectionneurs, mais on trouve généralement un classement thématique ou par catégories de façon chronologique. Certains se spécialisent dans un domaine précis : une marque, un produit... D'autres sont généralistes : l'histoire, les sciences, la géographie, les animaux, les sports, les grandes batailles, les médias ou les associations sans but lucratif telle la Croix-Rouge (14)... Des grandes marques ont édité des séries devenues des incontournables de la collection, sans compter celles des pays étrangers (15).



12 Couverture de cahier.



13 Protège-cahier en plastique.



15 Cahiers de la Croix-Rouge de Belgique, marque déposée Filigrane, années 1937 à 1956.

## Comment les trouver

Ces couvertures et ces protège-cahiers ont fait partie à l'époque du quotidien de tous les enfants. La plupart du temps, ils ont été distribués gratuitement et on peut encore les trouver dans des brocantes ou constituer des mancolistes et ainsi favoriser les échanges avec d'autres collectionneurs, dans les salons de vieux papiers, les vide-greniers, les salons toutes collections, par courrier ou par internet.

## Combien ça coûte

Il y a très peu de gens qui collectionnent ces couvertures ou ces protège-cahiers. Ils se connaissent entre eux. Chaque couverture ne coûte que quelques euros, 2 € pièce dans un petit lot, aux vieux papiers, comptez 5 € le plus souvent et 10 € si le cahier est encore à l'intérieur, ce qui est très rare, toute la collection n'a en soi qu'une faible valeur marchande. Mais elle a en revanche un grand intérêt éducatif et historique. ■

**Alain ISRAEL**



14 Protège-cahier Croix-Rouge Française, Imprimerie Papeterie des Châtelles à Raon l'Étape dans les Vosges.

Bien entendu, tous ces documents peuvent être utilisés dans les collections de classe ouverte ou de classe libre. Les plus grandes collections atteignent plus de 7 000 couvertures de cahiers.

## Comment les ranger

Ils s'insèrent dans des pochettes plastiques et se classent dans des albums ou reliures.

## Sources :

Mémoire d'histoire.  
Collectionneur & Chineur.  
Wikipédia.



## Les Trophées du Timbre 2019

Les Trophées du Timbre 2019 ont été dévoilés le lundi 12 octobre au cours d'un événementiel en format digital, compte tenu de la situation sanitaire. Cette 29<sup>e</sup> édition de l'Élection du timbre de l'année a réuni plus de 32 000 votes (5 000 de plus que l'an dernier), en provenance de 40 pays différents ! 55 % des votants sont des femmes, 45 % sont des hommes. 59 % ont entre 35 et 64 ans, et l'âge moyen se situe à 51 ans. 43 % des votants sont des collectionneurs, ce qui montre que la philatélie intéresse tout le monde, venant pour certains compléter leur passion et pour d'autres susciter intérêt et curiosité.

Des lots ont été tirés au sort et remis à cent participants de cette élection en ligne.

Nouveau rendez-vous pour l'élection des plus beaux timbres de l'année 2020, le 4 janvier 2021 sur le site [www.electiondutimbre.fr](http://www.electiondutimbre.fr) et ce jusqu'au 4 avril 2021.

## Meilleur timbre en taille-douce

Le prix a été attribué au timbre *Château de Chambord - 500 ans*, création de Stéphane Levallois d'après photographie de Jean-Michel Turpin, gravé par Line Filhon avec pour responsable du produit, Christine Lence.



## Plus beau bloc-feuillet

La palme revient au bloc-feuillet *La flore en danger*, création de Florence Legendre d'après photo (Dracocéphale d'Autriche et Faujasie écailleuse) © Jérémie Van Es / CBN Alpin (Violette de Rouen) © Christophe Blondel - CBN de Bailleul, Saxifrage Oeil de Bouc © Julien Guyonneau/CBN de Franche-Comté. L'impression est en héliogravure et la responsable du produit, Isabelle Lecomte.



## Le plus beau carnet de correspondance

A été récompensé le carnet *Croix Rouge* mis en page par Corinne Salvi d'après des photo-graphies et créations de Christian Guémy (C25), impression en héliogravure et responsable du produit, Emmanuelle Rouiller.



## La plus belle oblitération grand format

A été choisie parmi les postu-lantes, l'oblitération Premier jour du 50<sup>e</sup> anniversaire du premier vol du Concorde, création de Bruno Ghiringhelli et responsable de produit, Christine Lence.



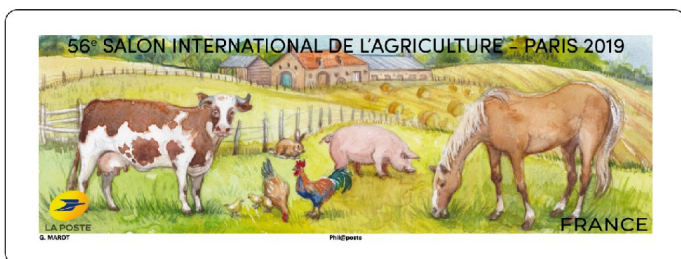
## Plus beau timbre des postes partenaires

Pour la première fois, six Postes participaient à ce concours : Andorre, Monaco, Saint-Pierre et Miquelon, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et les Terres australes et antarctiques françaises. Le prix est revenu à un timbre d'Andorre français *Os bru - Ursus arctos*, création de Christophe Laboirde-Balen, mise en page Stéphanie Ghinéa, impression en taille-douce, responsable de produit, Roselyne Sautour.



## Plus belle vignette Lisa

Nouveauté aussi, pour la première fois élection de la plus belle vignette Lisa de l'année 2019. Un petit regret quand même, toutes les vignettes Lisa émises durant cette année n'avaient pas été retenues, peut-être pour l'année prochaine ? C'est la vignette Libre Service Affranchissement du 56<sup>e</sup> Salon international de l'Agriculture - Paris 2019, création de Geneviève Marot, impression en



## Et enfin le plus beau timbre de l'année 2019

Moment toujours très attendu, le trophée du plus beau timbre de l'année 2019 a été décerné au timbre *Valérie Belin*, photographie et création de © Valérie Belin, Calendula (Marigold) 2010, mise en page d'Aurélie Baras, impression en offset et responsable du produit, Roselyne Sautour.



Bravo à tous les gagnants.

## Nouveauté 2021

En 2021 La Poste généralise ce nouveau format de présentation à la feuille sur un format de 143 mm x 185 mm avec des marges illustrées. En fonction de la taille du timbre de chacune des émissions, le nombre de timbres sera compris entre 9 et 15, mais le format total de la feuille sera constant. Ce nouveau format doit permettre une plus grande accessibilité des produits dans les bureaux de poste et répondre aux attentes des philatélistes.

offset, responsable de produit, Christine Lence, qui a décroché la palme.

## Plus beau collector

Le collector *1889-2019, 130 ans de la Tour Eiffel* créé par Sophie Beaujard avec une mise en page de l'agence Huitième jour © Fotolia - © Masterfile R. Ian Lloyd/miles ertman/ Garry Black/Graham French, imprimé en offset, avec comme responsable de produit, Annie Pannetier, s'est vu attribuer le premier prix.



## Des évolutions dans la distribution des timbres.

Depuis l'été 2020, Philaposte a lancé la distribution des timbres philatéliques chez les buralistes. Les services logistiques de l'imprimerie du timbre de Boulazac-Périgueux ont en effet repris il y a quelques mois la fourniture en direct des buralistes, en plein confinement. Ceux-ci venaient autrefois chercher leurs timbres en gros dans leur bureau de poste ; avec les nouvelles possibilités de l'informatique, un système de commande via un site dédié a été mis en place par La Poste, la livraison des timbres ayant été confiée à l'époque au service postal appelé DAPO (direction des approvisionnements de La Poste). La récupération des commandes des buralistes se fait désormais en direct par Boulazac, qui les traite et assure les envois à leurs destinataires. Cette nouvelle logistique, gérée sur le même site que celui de l'impression des timbres, donne une plus grande souplesse et réactivité, et donc la capacité de leur proposer des produits à faible tirage. Dans ce cadre, Philaposte offre désormais aux buralistes le souhaitant de recevoir tous les types de timbres, et pas seulement les Marianne et les carnets autocollants, mais l'ensemble des timbres et blocs du programme philatélique, livre des timbres, etc... Ce déploiement a également été rendu

possible par le nouveau format de feuille philatélique, dont la découpe ou la vente à la feuille deviennent plus faciles qu'avec l'ancien format. Cette offre vient fortement renforcer le réseau de distribution et va permettre de mieux faire connaître les timbres du programme philatélique. Testez auprès de votre buraliste, et faites remonter à ([philapostel.secnat@orange.fr](mailto:philapostel.secnat@orange.fr)), en cas de souci, nous transmettrons à Philaposte. Philaposte a également testé en fin d'année la vente du *Livre des Timbres* dans 250 agences postales communales. Rappelons que les « APC » sont des bureaux de poste le plus souvent en commune rurale, gérés par un employé municipal. Enfin, si l'on en croit *Timbres Magazine* de décembre, les timbres d'usage courant Marianne à 1 centime, 10 centimes et 1 euro pourraient disparaître de la vente au guichet des bureaux de poste. Après étude par Philaposte, il s'avère que ces timbres sont très peu réclamés, et donc très peu vendus, encombrant les coffres et la comptabilité des bureaux de poste. Dans un premier temps, ils devraient rester disponibles auprès des services de Philaposte. Plus tard, les clients souhaitant obtenir ces valeurs d'appoint pourront toujours les réaliser sous forme de vignette aux distributeurs LISA des bureaux.



## MON SERVICE MILITAIRE DANS UNE AGENCE POSTALE AÉRIENNE

*Après les cabines de chargement, Mémoire de Postier vous invite à suivre les premiers pas d'un agent de l'Administration postale au cours de l'année qu'il a passée sous les drapeaux.*

**E**n réussissant le concours externe d'inspecteur des PPT en 1979, dans des conditions rocambolesques qu'il serait trop long et hors sujet de narrer ici, je ne me doutais pas que ma première affectation postale serait... militaire. En fait, j'ai passé ce concours alors que j'étais encore étudiant sursitaire à Nancy. Dès l'obtention de ma licence en sciences économiques, j'ai dû résilier mon sursis et répondre à l'appel sous les drapeaux. Grâce à l'aide de la Direction départementale des PTT de Meurthe-et-Moselle et avec un petit coup de pouce d'un ami de mon père, j'ai « atterri » en août 1980 à... la base aérienne 113 de Saint-Dizier (Haute-Marne), pour y tenir l'agence postale aux côtés du sergent-chef gérant.

La base aérienne 113, baptisée « Saint-Exupéry » (1), était alors le site d'implantation de la 7<sup>e</sup> escadre de chasse, équipée d'avions de type Jaguar (2) ; elle était une base des Forces Aériennes Stratégiques (F.A.S.) et dotée à ce titre de cinq des 40 bombardiers



(2) Carte postale d'une série de l'Armée de l'Air sur les avions, éditions ABÉILLE-CARTES LYNA-PARIS, années 70, représentant un Jaguar A en vol.



Mirage IV en service en France. Lorsque l'ensemble des personnels engagés et appelés étaient présents, cela représentait une véritable ville comptant environ 2000 militaires.

Les activités de l'agence postale, dont le trafic était de loin le plus important de toutes les agences postales de Haute-Marne, étaient comparables à celles d'un bureau de poste rural,

avec bien évidemment la vente de timbres, la distribution du courrier destiné à toute la base et l'expédition des envois au départ, les ouvertures et opérations sur compte courant et livret de caisse nationale d'épargne, et la tenue d'une cabine téléphonique. Je me suis ainsi aisément et rapidement familiarisé à des tâches que j'aurais à connaître tout au long de ma carrière.

J'allais tous les matins en ville à Saint-Dizier, récupérer à la Poste principale le courrier en arrivée pour la base, j'y retournais en fin d'après-midi pour livrer les envois au départ. Il y avait du boulot, avec souvent de lourds paquets de magazines, mais cela m'a permis de nouer mes premiers contacts professionnels. Et une fois par mois, je m'y rendais en accompagnement de mon chef pour prendre en charge la solde des appelés, avec une arme de poing dans la voiture, nous étions alors escortés par un véhicule de la gendarmerie de l'air. Je n'en menais pas large sur la route !

Face à cette situation de risque, une de mes premières initiatives de postier a été de proposer que les soldes des appelés soient virées d'office sur des livrets d'épargne, à leur ouvrir dès leur incorporation. C'était un peu « forcer la main » certes, mais jusque-là quasiment tous les appelés donnaient leur consentement à la proposition qui leur était présentée le jour de leur arrivée, d'être pourvus d'un livret, alors... Mon idée a été aussitôt acceptée et mise en place ; ainsi, dès le premier vendredi de permission d'un nouveau contingent incorporé, je devais « me taper » 160 retraits manuels d'argent sur les livrets, le tout en un après-midi : cela doit s'appeler l'arroseur arrosé !!

Déjà philatéliste passionné à l'époque, j'ai vite pensé que je pourrais peut-être mettre à profit cette année de service obligatoire pour glaner quelques courriers intéressants. J'en ai eu une première opportunité en apportant tous les matins au poste de commandement de la base le courrier officiel en provenance de l'État-major ou d'autres bases aériennes : c'était des plis en franchise postale, souvent recommandés, enregistrés au registre 512 bis (étiquettes roses) ; il y avait aussi certains jours des envois en valeur déclarée, affranchis, contenant des documents confidentiels.

Sympathisant avec l'officier chargé de réceptionner ces courriers, je pus récupérer les enveloppes vides (sauf les valeurs déclarées, conservées au coffre) chaque lendemain ; je n'en ai malheureusement conservé aucune, car elles ont fait le bonheur d'un ami marcophile de Lunéville spécialisé dans les correspondances militaires.

J'ai tout de même eu quelques bons « réflexes » en conservant les enveloppes qui sortaient de l'usuel, notamment des envois en provenance du Détachement Air du Commandement des Forces françaises du Cap Vert sur la base de Ouakam (3 & 4), revêtus de timbres de service du Sénégal.



3 & 4 Courriers expédiés du Détachement Air du Commandement des Forces françaises au Cap Vert les 15 avril et 10 juin 1981, timbre à date de l'agence postale aérienne de Ouakam Air, affranchissements avec des timbres de service du Sénégal.

Au guichet, lors de la remise d'objets en instance, j'ai pu collecter de bons plis grâce à la gentillesse de leurs destinataires : ainsi, cette lettre recommandée officielle émanant du Ministère des Travaux publics de Nouvelle-Calédonie (5), avec un bel affranchissement en timbres de service néo-calédoniens.

Dans le même temps, je me suis « amusé » à confectionner de jolies oblitérations, à l'aide des diverses griffes dont l'agence postale était dotée. J'en ai envoyé plusieurs à des proches, en utilisant des cartes postales représentant des avions, achetées à la bimbéloterie voisine ; l'illustration (6) en est un exemple, adressé à ma marraine et à mon oncle, collectionneur lui aussi.



5 Envoi officiel en recommandé du Ministère des Travaux publics de Nouvelle-Calédonie, timbre à date de Nouméa R.P. du 5 juin 1981, affranchi avec timbres de service.

Il y avait sur la base un club philatélique affilié à la LIPHI (LIaison PHIlatélique), réservé aux militaires professionnels, mais bien naturellement j'étais parvenu, grâce à mes contacts, à y être admis. Je me souviens des carnets à choix de grande valeur que je ne pouvais que contempler, peu d'achats possibles, même en engloutissant ma maigre solde, à peine améliorée du petit billet que mes parents glissaient dans ma poche à chaque fin de permission. La Poste ne m'a pas complètement oublié, en m'adressant un mandat de 200 francs à Noël.



6 Carte postale expédiée de la base aérienne de Saint-Dizier le 4 mars 1981, timbre à date de l'agence postale et apposition par complaisance d'une griffe de service non oblitérante.

Finalement, mon année de service militaire n'a pas été pour moi un sacrifice trop pénible. Elle s'est passée plutôt agréablement, a été « philatéliquement » assez bénéfique, et paradoxalement constitue un de mes meilleurs souvenirs de... postier ! ■

**Hervé LUTZ**



## ■ PHILAPOSTEL National

### Il nous a quittés



Gérard KEHRER nous a quittés le 18 octobre 2020 à la suite d'une longue maladie qu'il a supportée dignement. Gérard a été membre fondateur de l'association PHILAPOSTEL Bas-Rhin et a fait partie pendant de nombreuses années de son conseil d'administration. Porteur du numéro 3862, il a assuré pendant 25 ans, avec sérieux et efficacité, le service des échanges de timbres. Il était aux côtés de l'association pour toutes les manifestations. Il a également participé à de nombreuses assemblées générales de PHILAPOSTEL et avait reçu, en 2014 à Murol, la médaille de PHILAPOSTEL remise par le président général François Mennessiez. Philatéliste averti, spécialisé dans les oblitérations d'Alsace-Lorraine, il était apprécié de tous pour ses connaissances en ce domaine.

Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir de sa bonne humeur, de sa gentillesse, et de sa disponibilité.

À sa famille et à ses nombreux amis PHILAPOSTEL présente ses condoléances émues.

-:-:-:-:-

*Malgré le confinement et les restrictions de déplacement, PHILAPOSTEL a continué ses activités et notamment ses réunions statutaires.*

### 68<sup>e</sup> Assemblée générale PHILAPOSTEL

Comme cela avait été annoncé dans *La Gazette* du mois d'octobre, PHILAPOSTEL a tenu sa 68<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire le vendredi 16 octobre 2020 en réunion téléphonique.

La rencontre avait été initialement prévue en mai puis en octobre à Ronce-les-Bains, des rendez-vous annulés en raison de la situation sanitaire.

Cette formule a cependant permis d'enregistrer la présence très satisfaisante de cinquante-neuf délégués et trente-huit membres invités. Quatre pouvoirs ont été donnés par des adhérents ne pouvant être présents.

À 14 heures 15, le président général François Mennessiez ouvre cette assemblée un peu particulière.

Ensuite, Hervé Lutz, secrétaire général, énumère la liste des 34 adhérents décédés durant l'année 2019 et invite les participants à observer quelques instants de silence, afin de rendre hommage aux amis disparus.

Il souhaite la bienvenue aux deux nouveaux présidents d'association élus cette année, Patrice

Pétreau de PHILAPOSTEL Midi-Pyrénées qui a relancé cette association avec une petite équipe, et Alain Ferrier qui a pris la succession de Gérard Vaucelle à PHILAPOSTEL PACA.

L'approbation du procès-verbal précédent est demandée, et après deux remarques jointes au procès-verbal, il est adopté à l'unanimité des délégués.

Le rapport moral et d'activités 2019 est présenté par le secrétaire général et voté également à l'unanimité des délégués.

Vient ensuite le rapport financier 2019, toujours présenté de façon claire et précise par le trésorier général Gérard Serra. L'année 2019 se termine avec un solde positif de 2044 €, qui prouve la gestion saine et rigoureuse de notre association.

M. Michel Darmon, remplaçant M. Brice Rogir, commissaire aux comptes, informe que la vérification des comptes avait été effectuée avant le confinement et s'est déroulée sans difficultés. Son rapport acte la rigueur de tenue et l'exactitude des comptes de notre association, lesquels sont validés sans observations ni réserves.

Le rapport financier est aussi approuvé et voté à l'unanimité par l'ensemble des délégués.

Après avoir présenté le budget prévisionnel, également approuvé et voté, le trésorier fait le point sur la situation en nombre d'adhérents à PHILAPOSTEL. Une fois encore, l'année 2019 s'est terminée par une augmentation (+6 adhérents), ce qui est remarquable par les temps qui courent.

Vient ensuite le renouvellement d'un membre du conseil d'administration suite à la démission de Michel Dutheil de PHILAPOSTEL Auvergne. Cette élection qui s'est déroulée par correspondance avec un bureau de vote constitué, à Paris, de Joël Moisy président, Lucie Vaurabourg et Jean-Claude Bourret, assesseurs, a désigné Serge Diacono, président de PHILAPOSTEL Corse, nouveau membre du Conseil d'Administration de PHILAPOSTEL.

Les comptes-rendus des services et des activités qui avaient été envoyés aux délégués dans le livret des participants ont soulevé plusieurs questions concernant le site Internet, les échanges de timbres-poste en carnet de circulation, les souscriptions, les échanges de plis marcophiles et maximaphiles et les fournitures des nouveautés marcophiles. Ils ont tous été adoptés à l'unanimité des délégués présents.

À chaque assemblée générale en présentiel, la parole est donnée à plusieurs intervenants. Afin de maintenir cette bonne habitude, Claude Désarmenien, président de la F.F.A.P, Gilles

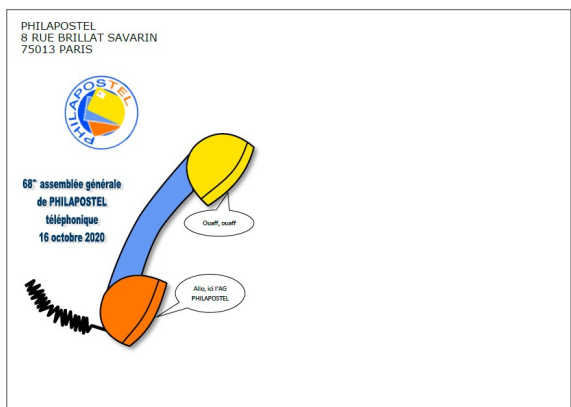
Livchitz, directeur de Philaposte et Michèle Paolini, directrice de la D.N.A.S, avaient été invités chacun à adresser, en amont de l'A.G., un mot destiné à être intégré dans le livret des participants. PHILAPOSTEL tient à les remercier d'y avoir répondu favorablement.

La clôture de la 68<sup>e</sup> assemblée générale est faite par le président général, François Mennessiez. Il remercie tous les participants de cette A.G. tenue dans ces conditions si particulières, avec une technique encore imparfaite. Il salue l'engagement et la motivation des présidents d'association et des responsables des services et d'activités, grâce auxquels PHILAPOSTEL peut poursuivre pleinement ses missions associatives et maintenir les liens et la solidarité entre ses membres selon d'autres modes de fonctionnement imposés par le contexte. Les efforts ainsi fournis permettent de maintenir le nombre d'adhérents, ce qui est remarquable (PHILAPOSTEL est assurément une des seules associations de la F.F.A.P. à parvenir à ce résultat). Il invite tous les délégués à continuer à valoriser notre association et ainsi à réaliser des adhésions.

Les projets que PHILAPOSTEL avait prévu de déployer cette année, et qui n'ont bien évidemment pas pu être réalisés, seront reportés à 2021. PHILAPOSTEL se dote d'une Charte éthique qui formalise nos valeurs du bénévolat ; la Direction Nationale des Activités Sociales (D.N.A.S.) témoigne un intérêt tout particulier à cette démarche.

La 69<sup>e</sup> AG est programmée du 17 au 20 juin 2021 à Ronce-les-Bains.

Le président général déclare la 68<sup>e</sup> AG PHILAPOSTEL close à 15 heures 30.



*Chaque participant a reçu ce souvenir oblitéré du jour de l'AG avec une lettre de remerciement du président général.*

## 1<sup>er</sup> Conseil d'administration de PHILAPOSTEL

Le samedi 17 octobre 2020, soit le lendemain de notre assemblée générale, un conseil d'administration s'est déroulé par visioconférence.

13 administrateurs étaient présents et deux excusés. Nuria Gomez et Richard Toutain participaient également à cette réunion.

Le président général François Mennessiez a ouvert la séance à 10 heures et a souhaité la bienvenue aux participants et notamment à Serge Diacono pour son premier CA.

Les décisions suivantes ont été prises :

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du CA en visioconférence du 27 juin 2020.

Conférence des présidents le samedi 7 novembre en visioconférence : organisation technique assurée par Michel Bablot. Organisation du CA en visioconférence le 20 ou le 27 novembre selon maintien ou pas de Emax à Ouistreham (stand PHILAPOSTEL).

Avis défavorable du C.A. à une proposition de Philippe Malige de réaliser une carte annuelle d'adhérent.

Adoption à l'unanimité du projet de Charte éthique préparé par le Président général.

Nomination à l'unanimité d'Yves Prat comme responsable du service d'échanges de timbres-poste sur catalogue.

Validation à l'unanimité de la proposition de Michel Bablot d'apporter son appui à Christian Libeau pour la mise en place du réaménagement du site Internet.

Validation à l'unanimité du devis recueilli par Christian Libeau en vue du réaménagement du site Internet, sous réserve d'une garantie optimale de sécurité de la part de l'hébergeur.

Validation à l'unanimité de la proposition de Michel Bablot de venir en aide aux présidents d'association PHILAPOSTEL pour la maîtrise des outils numériques de visioconférence et réunion à distance.

Validation de la stratégie proposée par le Président général pour la fourniture des produits de La Poste émis pour le Salon d'Automne : fourniture de tous les produits par souscription; fourniture des timbres de la feuille Marianne contingentée uniquement à l'unité et uniquement si PHILAPOSTEL réussit à s'en procurer.

## Conférence des présidents

Le 7 novembre 2020, à 9 heures s'est déroulée par visioconférence, la réunion des présidents PHILAPOSTEL et des responsables de services et d'activité, traditionnellement programmée pendant le salon d'automne.

Pas moins de 37 philapostéliens étaient présents, tous enchantés de se revoir au moins par caméras interposées.



Après avoir souhaité la bienvenue à Alain Ferrier, nouveau président de PHILAPOSTEL PACA, et remercié Michel Bablot de son implication pour la préparation de cette conférence, le président général a invité les présidents présents à un tour de table.

Les actualités PHILAPOSTEL, et les principales décisions prises au conseil d'administration du 17 octobre 2020 ont été énoncées. Après la présentation de la situation financière de l'association, un tour de table des responsables de services et d'activité a été effectué.

La conférence s'est poursuivie avec les actualités postales, philatéliques et fédérales et les points divers, et a pris fin à 12 heures 30.

Il est rappelé à tous les adhérents PHILAPOSTEL qu'ils peuvent consulter le compte-rendu de cette conférence en s'adressant à leurs présidents respectifs.

## 2<sup>e</sup> Conseil d'administration PHILAPOSTEL

Le vendredi 20 novembre à 14 heures 25 (après quelques vicissitudes de connexion) s'est déroulé un conseil d'administration par visioconférence.

Les décisions suivantes ont été prises :

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du CA en visioconférence du 17 octobre 2020.

Avis favorable à l'unanimité pour l'envoi d'une carte de vœux aux 50 adhérents les plus anciens de PHILAPOSTEL.

Décision à l'unanimité de valider le registre des traitements des données personnelles établi dans le cadre du RGPD.

Décision à l'unanimité de valider le processus d'emploi systématique du recommandé pour les envois de commandes effectués par le service de fourniture des pièces de 2 €, à partir de 50 € de valeur incluse.

Décision à l'unanimité d'appliquer un processus de passage par le responsable du service de fourniture des pièces de 2 € pour les échanges de monnaies réalisées entre bailleurs et acquéreurs dans le cadre de l'activité de ce service

Avis défavorable à l'unanimité à une sollicitation de la revue Collectionneur et chineur pour une insertion publicitaire

Avis défavorable à l'unanimité à l'attribution d'un abonnement à La Gazette aux centres Azuréva

Décision à l'unanimité de valider le projet de mise à jour des statuts de l'association Haut-Rhin

Avis défavorable à l'unanimité à la confection de masques de protection portant le logo de PHILAPOSTEL

## La carte postale de Noël

Pour la 34<sup>e</sup> année consécutive, PHILAPOSTEL cartophilie propose une carte postale originale évoquant Noël. L'objectif de cette initiative est de promouvoir la correspondance, le courrier, la carte postale comme vecteur de communication et la création artistique. C'est l'illustrateur francilien Jean Claval qui a été sollicité pour la réalisation de la carte. Elle vous est proposée à 8,80 € le lot de 10 cartes. Commandes à adresser (avec chèque de règlement) à PHILAPOSTEL Service Cartophilie 142 AVENUE DE GAULLE - 33520 BRUGES.



## ■ Les associations

### PHILAPOSTEL Rhône-Alpes

Une Fête du timbre à minima !

Les évolutions des contraintes sanitaires et réglementaires sur la Métropole de Lyon ont perturbé l'organisation de cette Fête du Timbre 2020. C'est le bureau de poste de Lyon Monplaisir qui nous a accueillis le samedi 10 octobre en matinée. Nous avons pu mettre en place une « mini Fête du timbre 2020 » avec une table de vente des souvenirs fédéraux, un petit espace « Atelier du timbre » (mais nous n'avons pas vu un jeune !) et une exposition philatélique limitée à 72 feuilles sur le thème « ce que l'on peut faire avec le timbre » qui a été un peu vue.



Peu de visiteurs ; les habitués sont bien venus dès l'ouverture et ont permis à La Poste d'avoir un bon résultat de vente. Une souscription largement diffusée a eu du succès et nous sommes parvenus à équilibrer les recettes/dépenses. Nous avons même réalisé une adhésion.

N.D.L.R. Bravo néanmoins à PHILAPOSTEL Rhône-Alpes la seule association PHILAPOSTEL qui a pu organiser cette Fête du Timbre, fête combien essentielle pour les philatélistes et la FFAP.

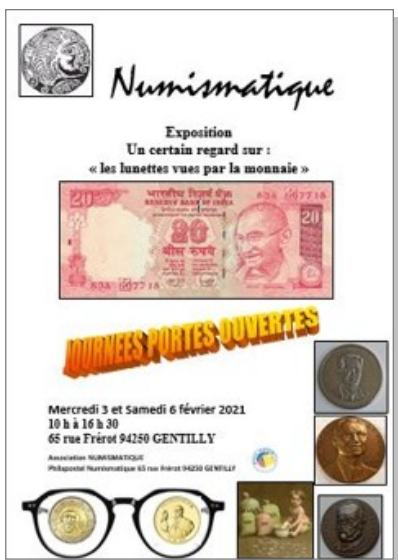
## PHILAPOSTEL Poitou-Charentes

Lors du congrès du Groupement philatélique Centre Ouest, le 25 octobre 2020 à l'Aiguillon-sur-Mer (85) Yves Prat, trésorier de l'association s'est vu remettre le diplôme d'honneur du Groupement Philatélique du Centre-Ouest des mains de son président, le philapostélien Raymond Loëdec. La remise solennelle de cette distinction s'est faite quelques jours après, au domicile de son président Alain Le Roi, devant le kakemono de l'association. Un grand bravo à Yves pour son implication depuis de nombreuses années.



## PHILAPOSTEL Numismatique et Visualia

En raison de la pandémie l'association PHILAPOSTEL numismatique n'a pu organiser ses deux « Journées portes ouvertes » en novembre. Elle les reporte les mercredi 3 et samedi 6 février 2021, de 10h à 16h30, au 65 RUE FREROT - 94250 GENTILLY. Le thème reste le même : *Les lunettes et la monnaie*.



Si vous passez par là, allez leur rendre une petite visite, il y a de belles choses, d'autant que PHILAPOSTEL Visualia, l'association cartophile de La Poste et d'Orange vous accueillera également dans ses locaux à la même adresse.

## PHILAPOSTEL Bas-Rhin

Strasbourg Capitale de Noël manifestation qui débute chaque année fin novembre, depuis 1992, ne se déroulera pas de la même façon cette année puisqu'en raison de la crise sanitaire, son *Christkindelsmärik* est annulé.

Malgré ces restrictions, PHILAPOSTEL Bas-Rhin éditera sa traditionnelle carte postale dédiée à Noël. Elle est dessinée par André Bascou.

Prix des cartes : 1,80 € pièce, 14,00 € le lot de 10 cartes. Port 0,97 € pour 1 ou 2 cartes ; 1,94 € au-delà (+ 4,50 € en recommandé).

La carte est reproduite sur un timbre personnalisé « Lettre verte » de type Mon Timbre à Moi. Prix du timbre : 2,00 € pièce + port 0,97 € jusqu'à 10 timbres ; 1,94 € au-delà (+ 4,50 € en recommandé).

Commande à Daniel Bascou - 49 RUE D'ALSACE 67380 LINGOLSHEIM



## PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire

Quittant la France pour rejoindre ses enfants et petits-enfants en Australie, Alain Thibaux habitant à Pleublan (22) voulait céder en les donnant, plusieurs cartons de documents philatéliques accumulés depuis de nombreuses années. Après plusieurs contacts non intéressés, il en fait la proposition à PHILAPOSTEL. La rencontre s'est faite le 22 octobre 2020 à Arzal (56) et les documents remis feront le bonheur des jeunes de Juvatélie. Un grand merci à Alain Thibaux.



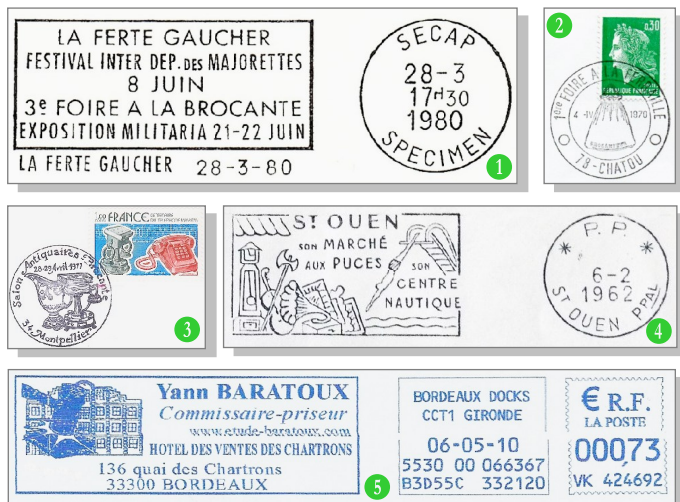
La rédaction de *La Gazette* vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 en espérant que cette année sera meilleure que celle que l'on vient de passer.



## AFFAIRE CONCLUE

*Quel collectionneur n'a pas fréquenté les lieux mythiques de ventes pour y découvrir la perle rare dans son domaine de recherche ? Alors en route pour connaître tous les arcanes de ce monde de chineurs.*

L'expression « affaire conclue » simple et cordiale scelle traditionnellement un contrat entre un vendeur et un acheteur dans les brocantes (1), foires à la ferraille (2), salons des antiquaires (3), puces ou vides greniers (4). Aux enchères, la vente est faite sur un « Adjugé ! », ainsi un objet proposé dans un déballage, en vente de bienfaisance ou sous le marteau du commissaire-priseur (5), commence souvent une deuxième, troisième, voire quatrième vie.

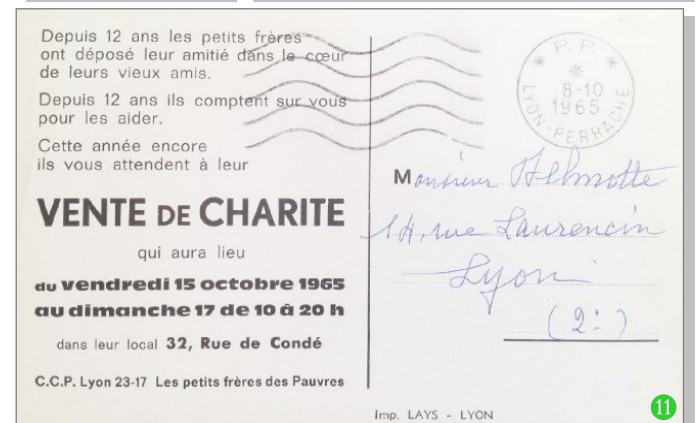


Un bon chineur, dès les premières heures du jour et à la lueur de sa lampe de poche, recherche « au cul du camion » la pièce unique qu'il va marchander. Il en est ainsi notamment à la braderie de Lille (6), la plus importante de France qui compte plus de 10 000 exposants et se tient chaque année le premier week-end de septembre. Un de mes amis musiciens visite régulièrement les brocantes et dès 5 ou 6 heures du matin, il examine tous les violons en vente à la recherche improbable d'un Stradivarius oublié. Quelques particuliers infiltrés, sans s'acquitter des cotisations sociales, concurrencent les professionnels et proposent la revente d'articles vintage, de vélos ou de smartphones d'origines parfois douteuses. En matière de transaction, le délit de travail dissimulé peut être commis par les personnes qui réalisent régulièrement de belles plus-values sur des objets achetés. Certains commerçants propo-

sent sur internet ou par correspondance des ventes sur offres ou à prix net. Les réseaux sociaux et divers sites internet (ebay (7),



delcampe, leboncoin, etc...) facilitent les reventes ponctuelles d'objets personnels pour le bonheur de quelques acheteurs. Une grande diversité d'événements occasionnels permet de mettre en concurrence la clientèle et les négociants, en vue de la vente d'articles usagés aux meilleurs prix. Les manifestations les plus médiatisées sont en général organisées par des associations Loi de 1901 au profit de ventes caritatives. Ainsi, ponctuellement, on peut négocier des objets usagés auprès d'œuvres humanitaires, philanthropiques ou de charité comme le Rotary International (8), le Lions Club (9), Emmaüs (10), ou les Petits Frères des Pauvres (11).



Il existe de nombreuses formes de ventes aux enchères. Ainsi la vente à la bougie ou à la chandelle se pratique encore régulièrement au tribunal ou dans certaines salles de notaires. Elle consiste à allumer successivement trois petites bougies et l'enchère la plus élevée, faite par un avocat pour son client, remporte le lot à l'extinction du troisième feu.

Dans les ventes aux enchères publiques dites à l'Anglaise, le commissaire-priseur fixe un prix de départ et les personnes intéressées interviennent successivement en faisant monter la mise. Au milieu du brouhaha ambiant, mieux vaut avoir les idées claires et la documentation utile pour faire le bon choix. Tout le monde ne se laisse pas aller à des surenchères compulsives mais il arrive que certaines personnes fassent des offres au-delà de la valeur des articles. Une foire d'empoigne s'engage quelquefois entre les professionnels qui veulent dominer le marché et les timides amateurs qui interviennent pour des objets convoités. Garder la tête froide dans un contexte aussi brûlant n'est pas toujours chose facile. Des millions de personnes peuvent participer à des ventes importantes et un bon niveau d'information est indispensable que l'on soit étranger ou français, présent physiquement, assis derrière un ordinateur ou au téléphone à l'autre bout du monde. Si le prix de réserve est dépassé, la vente est faite au plus offrant. À contrario, dans les enchères, dites à la Hollandaise, descendantes ou dégressives, l'organisateur propose un prix de départ élevé et l'abaisse par étapes jusqu'à ce qu'un déclarant se dise preneur.

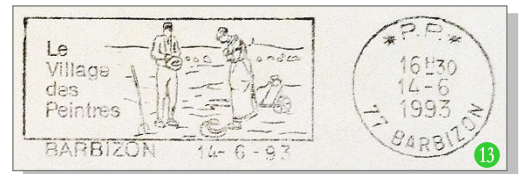
Les enchères peuvent aussi être demandées sous pli cacheté. Les ventes aux enchères sont libres ou forcées : parmi les ventes forcées, le parcours du tableau *l'Angélus* réalisé entre 1857 et 1859 par le peintre Jean-François Millet, est un exemple des plus célèbres. Cette peinture à l'huile de 55,5 x 66 cm a une histoire très mouvementée et change plusieurs fois de propriétaires. En 1889, Eugène Secrétan, ruiné après la chute des cours du marché du cuivre, doit liquider son acquisition. Le Louvre se porte acquéreur mais ne peut dépasser le montant de l'offre de 553 000 francs faite par Antonin Proust et Georges Petit, pour une galerie parisienne qui revend la toile l'année suivante à Alfred Chauchard pour 750 000 francs. À sa mort, en 1909, M. Chauchard lègue le tableau à l'État français qui l'attribue au musée du Louvre. Cette œuvre, restaurée après avoir été lacérée en 1932 par un déséquilibré, est transférée en 1986 au musée d'Orsay. *L'Angélus* a été reproduit sur de nombreux supports tels que

les cartes postales (12), étiquettes, vignettes, canevas, vaisselles, calendriers, etc...



La scène champêtre mondialement connue représente un couple de paysans en prière dans un champ alors que l'on devine l'angélus sonner au clocher lointain de l'église Saint-Paul de Chailly-en-Bière près de Barbizon (77) où l'artiste a vécu de 1849 à 1875 (13).

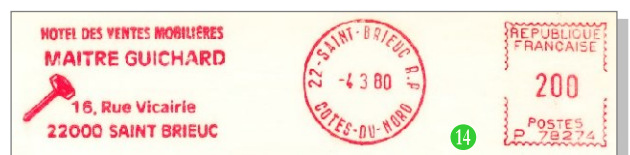
N'arrivant pas à comprendre la



douleur pro-

fonde des personnages et fasciné par l'œuvre, Salvador Dali insista auprès des conservateurs et de la Direction des Musées de France pour faire radiographier le tableau. L'expertise réalisée fait surgir un drame insoupçonné que Dali dévoile en 1963 dans son livre « *Le mythe tragique de l'Angélus de Millet* ». Un caisson noir peint, dissimulé sous le panier à pommes de terre, révèle l'enterrement d'un enfant mort non baptisé. Plus tard, dans les mémoires de Millet, on a découvert que le tableau s'appelait « *Enterrement d'une enfant dans un champ* » et que le titre a été changé pour faciliter la vente. En France, les ventes de gré à gré ou aux enchères sont très réglementées : dès 1254, une ordonnance de Saint-Louis différencie les ventes judiciaires des ventes volontaires.

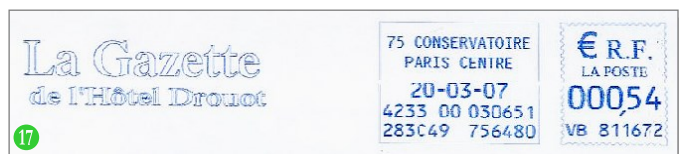
En 1556, Henri II introduit en France le commissaire-priseur. En 1801, Napoléon Bonaparte, puis Louis XVIII en 1816, rétablissent les offices des commissaires-priseurs supprimés lors de la Révolution française (14).





Le commissaire-priseur judiciaire est un officier ministériel nommé par arrêté du Garde des Sceaux. Il a compétence pour organiser et réaliser des ventes publiques réglementées ou imposées par décision de justice (liquidation judiciaire, saisies-ventes, successions, tutelles, crédits municipaux, etc.). Le brocanteur est un auto-entrepreneur inscrit au registre du commerce. Il doit être déclaré en préfecture et tenir un registre de police où sont mentionnés ses achats et ses ventes. Il propose des objets à valeur d'usage alors que l'antiquaire engage sa responsabilité sur l'authenticité de sa marchandise datant d'au moins cent ans. Le titre d'expert en art n'est pas réglementé. À l'origine, les ventes aux enchères publiques avaient lieu au domicile des vendeurs ou dans des locaux loués. En 1852, bien que déjà très concurrencé par les maisons *Sotheby's* et *Christie's* (15 & 16), l'Hôtel des ventes de Drouot est inauguré à Paris, capitale du marché de l'art à

l'époque. Au 20<sup>e</sup> siècle, la place parisienne s'effondre pour ne conserver que 80% du marché de l'art en 1950, 40% en 1990, et seulement 3% en 2016 alors que New-York représente 43% des ventes, Londres 10%, Hong Kong 7% et Pékin 16%. En 2002, la création de Drouot Holding remplace la Compagnie des Commissaires-priseurs habilités. Les enchères s'organisent dans les 15 salles de l'Hôtel Drouot et les deux salles de Drouot Montmartre. La publicité des ventes est généralement faite dans la presse. Une revue hebdomadaire française créée en 1891 « *La Gazette Drouot* » (17) est consacrée aux enchères publiques nationales et au marché de



l'art. Le recyclage très tendance des choses anciennes, encouragé par les écologistes, prend encore de l'importance avec des émissions de télévision comme celle animée par Sophie Davant depuis 2017 où après expertise, dans un mécanisme inversé d'enchères à l'Anglaise, un invité apporte un objet pour le vendre à cinq acheteurs professionnels mis en concurrence. Si le montant attendu n'est pas atteint, la transaction peut ne pas être acceptée. ■

**Manuel RIERA**

## Vous pouvez aussi faire de bonnes affaires avec PHILAPOSTEL et son service mancoliste.



Vous n'arrivez pas à trouver certains timbres de bonne cote qui manquent à votre collection, ou des timbres moins cotés mais difficiles à trouver ? **PHILAPOSTEL** vous propose de vous accompagner gratuitement dans vos recherches.

**Comment ?** Le service est complémentaire aux services d'échanges de timbres (carnets de circulation) et d'échanges sur catalogue. En mettant en relation bailleurs et demandeurs selon le principe de l'offre et de la demande, le Service Mancoliste, même s'il ne garantit pas de résultat, mettra tout en œuvre pour faciliter vos recherches et vous trouver ces pièces rares. Alors, n'hésitez plus : contactez le Service Mancoliste.



Vous souhaitez vous dessaisir de timbres à forte cote ou difficiles à trouver ? Transmettez votre Dispoliste au service qui vous contactera en fonction des demandes.

Sylvain COFFINET – 97 RUE MICHEL GERARD - 35200 RENNES  
Tel : 06 37 69 78 14 - [coffinet.sylvain@wanadoo.fr](mailto:coffinet.sylvain@wanadoo.fr)  
Règlement complet du service sur simple demande.



## LES CARTES POSTALES DE LA POSTE

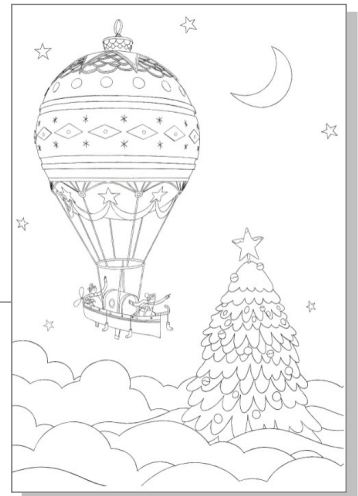
Depuis quelques années, Philaposte offre une carte postale de type entier postal aux clients passant une commande à partir du catalogue bimestriel. En 2017, il s'agissait de reproductions d'affiches des lignes de l'Aéropostale, en 2018 de reproductions de cartes postales sur le thème de la guerre 1914-1918. Passons sous silence les cartes de l'année 2019 au format exotique (carré) reproduisant les blocs de timbres des capitales européennes. En 2020, Philaposte a choisi des reproductions de cartes postales des années 1900 sur le langage des timbres. La 4<sup>e</sup> carte de la série 2020 à été diffusée à partir de novembre 2020.



### Le Père Noël de La Poste

C'est avec une enveloppe Prêt à Poster PAP de grand format C5 (16,3 X 22,8 cm) que le Père Noël a répondu aux enfants en 2020. L'enveloppe, qui pèse 21g, comporte, comme en 2019, une carte postale à colorier et un message invitant l'enfant à aller sur le site [groupelaposte.com/pere-noel](http://groupelaposte.com/pere-noel). Saluons l'initiative du retour à une carte postale comme cadeau aux enfants. Cette carte est une illustration de Clément Soulmagnon. Elle n'est pas pré affranchie. Clément Soulmagnon est un réalisateur de film pour les entreprises et un illustrateur vivant à Paris et travaillant régulièrement pour le groupe La Poste. Le PAP comporte un timbre personnalisé INTERNATIONAL illustré sur le thème de la montgolfière (sans mention de poids, sans bande

phospho cette année), une oblitération imprimée en rouge PERE NOEL 2020 - 33 LIBOURNE (Libourne étant l'un des sites du Service Client Courrier de la Direction du Courrier



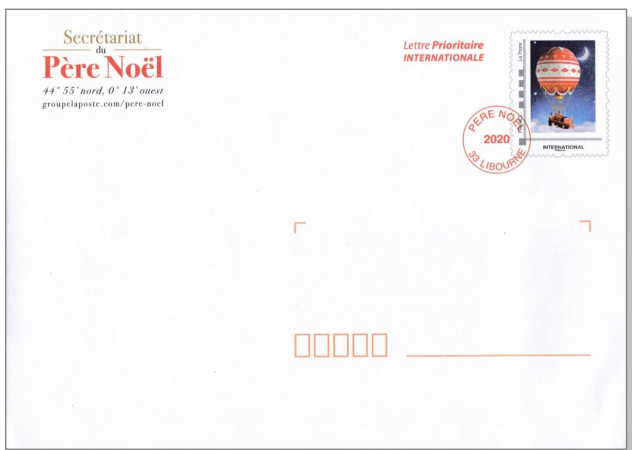
du groupe La Poste, où sont installés les secrétaires du Père Noël) la mention de l'expéditeur Secrétariat du Père Noël 44° 55' nord, 0° 13° ouest [groupelaposte.com/pere-noel](http://groupelaposte.com/pere-noel). Le verso de l'enveloppe PAP comporte la mention Expéditeur : le père Noël - 1 rue des enfants Sages - Laponie - PL 8216 et l'Agrément n°609 lot 267747.

### Le numéro 50 de la revue Cartes Postales Magazine

Suite au décès de Paul Armand en 2012, la revue Cartes Postales et Collection a cessé de paraître avec le n° 252. Marc Ledogar a relevé dès 2012 le défi de continuer l'aventure en lançant *Cartes Postales Magazine*. Le numéro 50 de cette revue vient de paraître. Saluons cette belle continuité ! Une carte postale reprenant la couverture de ce numéro 50 a été éditée. On y découvre une carte postale semi-moderne des années 50 noir et blanc bords dentelés d'Yves Montand (Photo du studio Roger Carlet) et une carte postale ancienne « Bonne Année » série « nos babys » éditions SID Paris. Pour vous abonner à *Cartes Postales Magazine* il suffit d'adresser un chèque à CP MAG - BP 29 - 64390 SAUVETERRE DE BEARN (chèque de 45€ à l'ordre de « SAS LAUREANNE CPM »).



Michel BABLOT





## NOUVEAUTÉS PHILATÉLIQUES DU 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2020

### OCTOBRE

#### ● 5 oct. - Croix-Rouge française

Prés. : Bloc de 3 timbres  
 Imp. : héliogravure  
 Val. faciale : 1,16 € x 3 + 2 € de surtaxe (LP)  
 PJ : Paris (Carré d'Encre) 2 & 3 octobre.

#### ● 12 oct. - Mohamed Bourouissa

Prés. : 1 timbre  
 Imp. : héliogravure  
 Val. faciale : 2,32 € (LP + 20 g)  
 PJ : Paris (Carré d'Encre) 9 & 10 oct.

#### ● 19 octobre

##### Mon carnet de timbre suivi

Prés. : Carnet de 9 timbres autocollants  
 Imp. : héliogravure  
 Val. faciale : 0,97 € (LV) plus suivi 0,45 €, 12,78 € le carnet.  
 PJ : Paris (Carré d'Encre) 16 & 17 octobre.

#### ● 19 oct. - 400 ans rattachement du Béarn à la France

Prés. : 1 timbre  
 Imp. : héliogravure  
 Val. faciale : 1,16 € (LP)  
 PJ : Pau (64) et Paris (Carré d'Encre) 16 & 17 octobre.



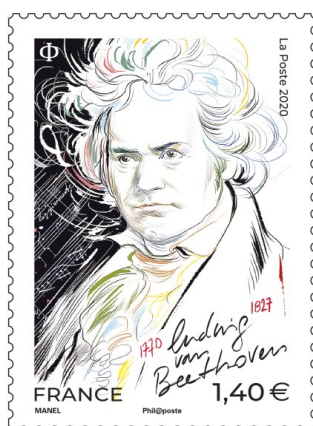
#### ● 19 oct. - 250 ans du fardier de Cugnot 1770 - 2020

Prés. : 1 timbre  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 1,16 € (LP)  
 PJ : Void-Vacon (55) et Paris (Carré d'Encre) 16 & 17 octobre.

#### ● 26 octobre - Ludwig Van Beethoven 1770 - 1827

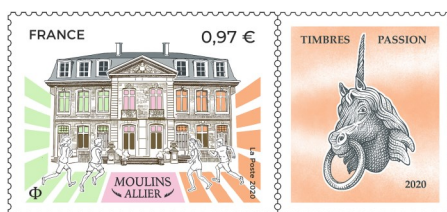
Prés. : Feuille de 15 timbres.  
 Imp. : héliogravure

Val. faciale : 1,40 € (LI)  
 PJ : Paris (Carré d'Encre) 23 & 24 octobre.



#### ● 30 octobre - Moulins Allier Timbres Passion 2020

Prés. : 1 timbre avec vignette  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 0,97 € (LV)  
 PJ : Moulins (03) 30.10 au 1.11 et Paris (Carré d'Encre) 30 & 31 oct.



### NOVEMBRE

#### ● 2 nov. - 1920 - 2020 Centenaire de la Fédération française de tennis Suzanne Lenglen

Prés. : feuille de 12 timbres  
 Imp. : héliogravure  
 Val. faciale : 1,16 € (LP)  
 PJ : Paris (Carré d'Encre) 30 & 31 oct.



#### ● Notre-Dame de Paris

Prés. : bloc de 4 timbres  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 2 timbres à 2 € et 2 timbres à 4 € (12 €)  
 Tirage : 110 000 exemplaires.  
 PJ : 4 novembre

#### ● Cérès de Bordeaux 1870

Prés. : carnet gommé de 14 timbres non dentelés et 2 maxi-timbres  
 Val. faciale : 16 €  
 PJ : 6 novembre.

#### ● Ordre de la Libération 80 ans

Prés. : 1 timbre  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 1,40 € (L.I)  
 PJ : Grenoble (38) Paris (Carré d'Encre) 16 novembre.



LV = Lettre Verte  
 LP = Lettre Prioritaire  
 LI = Lettre Internationale

### LE SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

En raison de l'annulation du salon d'automne et pour garder le lien avec les philatélistes, Philaposte présente des créations d'exception, des émissions Premier Jour créées spécialement pour ce rendez-vous incontournable. Philaposte vous propose d'accéder à ses produits au travers de canaux de ventes privilégiés, le catalogue, le service client et la boutique « Le Carré d'Encre ».

## Les émissions d'exception

### ● Gravés dans l'Histoire

Prés. : Livret 50 ans de l'imprimerie  
 Imp. : feuillets gommés  
 Val. : 49 € dont 42,66 € de valeur faciale des timbres.  
 Tirage : 12 050 exemplaires  
 PJ : 4 novembre

### ● 50 ans gravés dans l'Histoire

Prés. : feuille de 100 timbres avec surcharges  
 Imp. : taille-douce  
 Val. fac. : 97 € - Tirage : 3 500 exemplaires mis en vente uniquement le 4 novembre par téléphone auprès de l'imprimerie de Boulazac.

### ● Bloc d'exception

#### Général de Gaulle

Prés. : bloc de 4 timbres  
 Imp. : taille-douce  
 Val. : 20 € (5 € le timbre)  
 Tirage : 40 000 exemplaires  
 PJ : 5 novembre.

## Les émissions « premier jour »

### ● Mon spectaculaire carnet de timbres

Prés. : carnet 12 timbres autocollants  
 Imp. : héliogravure  
 Val. : 11,64 € (LV 0,97 €)  
 PJ : 4 novembre.

### ● Général de Gaulle 1890 -1970

Prés. : diptyque  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 1,16 € le timbre (LP)  
 PJ : 5 novembre.

### ● Ballons montés 1870 - 2020

Prés. : 1 timbre  
 Imp. : mixte offset / taille-douce  
 Val. faciale : 4,64 € (LP + 100g)  
 PJ : Belfort (90) Evreux (27) Paris (Carré d'Encre) du 6 au 8 nov.  
 Une mini-feuille de 10 timbres sous blister, au prix indivisible de 46,40 €, a également été émise à 35 000 exemplaires.

### ● Métiers d'Art graveurs sur métal

Prés. : feuille de 12 timbres  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 1,40 € (LI)  
 PJ : Paris Carré d'Encre 6 & 7 novembre.

### ● Les grandes heures de l'Histoire de France Mathilde de Flandre Guillaume le Conquérant

Prés. : bloc de 2 timbres  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 2,80 € (LI + 20g)  
 PJ : Bayeux (14) Caen (14) Paris (Carré d'Encre) 7 & 8 novembre.

### ● Palais Galliera Paris

93<sup>e</sup> congrès de la F.F.A.P  
 Prés. : 1 timbre avec vignette  
 Imp. : taille-douce  
 Val. faciale : 1,16 € (LP)  
 PJ : Paris (Carré d'Encre) 7 novembre.

## PETITES ANNONCES

### Offres

● Collectionneur vend TP surtout neufs, avant 1960, d'Europe Est et Ouest dont Autriche, Sarre, Dantzig, Memel, Croatie, Serbie, Yougoslavie, pays baltes, toutes les périodes d'Allemagne, dont Reich et occupations diverses 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> guerres mondiales. Aussi Italie et annexes (Saint-Marin, Vatican, Fiume, Trieste A et B, Albanie, Egée, Levant italien + toutes les anciennes colonies et occupations italiennes diverses) + occupations autrichiennes (postes de campagne, Bosnie-Herzégovine, Levant). Je détaille également ex-colonies françaises. Grand choix de fin de catalogue France (PA, Taxe, Préos, BF, etc...) D'autres pays du monde (ex : Amérique latine).

### L. MONTANARI

6 RUE DES DAHLIAS  
 69630 CHAPONOST  
 04 78 45 38 51  
 lucien.montanari@gmail.com

### Demandes

● Philapostel Corse recherche catalogues de cotations pour les Pays-Bas et l'Allemagne même âgés de quelques années.

**S. DIACONO** - 06 41 31 76 07  
 serge.diacono@orange.fr

● Recherche timbres fictifs neufs XX: 1 à 75, 127 à 135, T 31 à 40 & carnets 1 & 2. Colis postaux XX ou X : spécimens & grands réseaux. Faire offre à :

### M. LAUNAY

72 ALLEE DES GLAIEULS  
 83210 SOLLIES PONT  
 06 74 65 59 24  
 michel.launay14@gmx.fr

● Pour études sur les tarifs postaux, recherche mignonettes, type carte de visite de toutes époques.

### A. LE ROI

16 RUE DES BLEUETS  
 86140 LENCLOITRE  
 05 49 19 18 75 - 19531@live.fr

● Achète cartes postales équipe de France de football et de l'Olympique de Marseille, masculin et féminin.

### B. FERRARA

LES ALIZES  
 81 AVENUE DE LA CAPELETTE  
 13010 MARSEILLE

● Ach. objets des Postes (cachets, boîtes aux lettres,...) et documents des Postes (formulaires, mandats, registres, réclamations...). Faire offre à :

**R. PLEINFOSSÉ** - 06 12 45 60 41  
 18 LES RUELLES  
 14320 CLINCHAMPS SUR ORNE  
 rodolphe.pleinfosse@orange.fr

La Gazette offre un service supplémentaire à ses lecteurs.

Elle ouvre sa page « Petites annonces » à des demandes issues des associations PHILAPOSTEL.

MERCI D'ENVOYER VOS DEMANDES DE PUBLICATION DE PETITES ANNONCES AU SECRÉTARIAT DE PHILAPOSTEL

soit par courriel à philapostel.secnat@orange.fr, soit par courrier à

PHILAPOSTEL - 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

**Date limite pour le n° 187 : 28 Février 2021.**



# 1896 2021 YVERT & TELLIER

## 125<sup>e</sup> ÉDITION du Catalogue YVERT & TELLIER



# NOUVEAU - LES MILLÉSIMES 2021

## 125 ans au service de la philatélie française



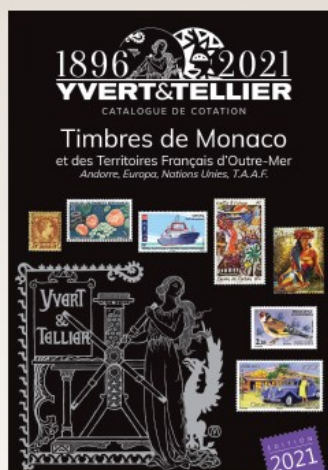
### FRANCE 2021

Catalogue de cotation  
des timbres de France  
de 1849 à nos jours

#### En cadeau

le bloc signé Thierry Mordant  
et le mini classeur de timbres

**27€90**



### MONACO 2021

Catalogue de cotation  
des timbres de  
Monaco et des terri-  
toires français d'Outre-  
Mer, Andorre, Europa,  
Nations-Unies, TAAF

**26€90**



# YVERT & TELLIER

Négociant en timbres et éditeur de catalogues depuis 1896

Pour commander : Par téléphone au 03 22 71 71 71, dans nos points de ventes (liste des revendeurs disponible sur [YVERT.COM](http://YVERT.COM))  
Par correspondance à Éditions Yvert & Tellier : 2 rue de l'Étoile CS 79013 - 80094 AMIENS